



Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement des enfants

Par Claudine Giguère et Hélène Desrosiers¹

L'ÉLDEQ 1998-2010 en bref

Ce fascicule s'appuie sur les données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) conduite par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de différents partenaires (voir à l'endos du présent fascicule). L'objectif de cette étude est de comprendre les trajectoires qui, pendant la petite enfance, conduisent au succès ou à l'échec lors du passage dans le système scolaire.

La population visée par l'ÉLDEQ est composée des enfants (naissances simples) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait à ce moment-là dans certaines régions sociosanitaires (Nord-du-Québec, Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik) ou sur des réserves indiennes. Certains enfants ont également été exclus en raison de contraintes liées à la base de sondage ou de problèmes de santé majeurs. L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal comptait 2 120 enfants. Les enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge d'environ 5 mois à l'âge d'environ 8 ans, puis d'un suivi bisannuel jusqu'à l'âge de 12 ans. Lors du volet 2002, le moment de collecte a été modifié de façon à ce que tous les enfants soient vus au printemps, soit au moment où ils sont évalués dans le système scolaire. Notons que c'est la première fois qu'un échantillon aussi important d'enfants représentant des nouveau-nés du Québec est suivi de façon aussi intensive au cours de la petite enfance.

L'ÉLDEQ s'articule autour de plusieurs instruments de collecte servant à recueillir l'information sur l'enfant, la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), son conjoint ou sa conjointe, s'il y a lieu, et les parents biologiques non résidants le cas échéant. À chaque collecte, l'enfant cible est invité à participer à une ou plusieurs activités qui permettent d'évaluer son développement. À partir du volet 2004, les enseignants sont également sollicités afin de répondre à un questionnaire abordant différents aspects du développement et de l'adaptation scolaire de l'enfant.

Des renseignements additionnels sur la méthodologie d'enquête et la source des données sont consultables sur le site Web de l'ÉLDEQ, aussi appelée « Je suis Je serai », à l'adresse suivante : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca.



La garde des enfants, petits et grands, est parmi les sujets qui font couler beaucoup d'encre, tant au niveau international que national. Qu'il s'agisse du rôle de l'État dans la mise en place de services de garde, de la qualité des services offerts ou de leurs effets sur le développement des enfants, cette question est au cœur des préoccupations de nombreux parents, décideurs, chercheurs et intervenants. Au Québec, ce sujet est particulièrement riche d'une histoire qui va au-delà des

nouvelles dispositions de la politique familiale en matière de services de garde du gouvernement énoncées en 1997 et marquant les débuts des services de garde à contribution réduite. De fait, même avant l'annonce et la mise en place de ces nouvelles dispositions, l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (voir l'encadré sur cette page) avait prévu accorder une place importante à la collecte de données sur la garde des enfants afin d'obtenir un portrait de son utilisation et d'analyser les effets de celle-ci.

Ce fascicule vise à présenter ce que l'ÉLDEQ nous apprend au sujet de la garde des enfants nés au Québec à la fin des années 1990 au cours de leurs huit premières années de vie. Il réunit l'ensemble des travaux réalisés sur ce thème et est ponctué de données inédites touchant particulièrement la garde en milieu scolaire. On y retrouvera, en plus d'un portrait détaillé du recours à la garde à différents âges, le travail fait sur la qualité des divers modes de garde ainsi que les effets de la garde au préscolaire sur certains aspects du développement physique, cognitif et socio-affectif des enfants. À l'occasion, on fera référence à des résultats tirés d'autres études longitudinales ou d'autres travaux d'importance pour bonifier ou nuancer le propos. Cependant, l'accent est mis sur les travaux de l'ÉLDEQ car il s'agit de la seule étude québécoise d'envergure dans laquelle une information détaillée, portant à la fois sur les modalités de garde des enfants et sur plusieurs dimensions de leur développement, est recueillie.

En raison de la complexité inhérente au thème de la garde des enfants et du contexte en constante évolution dans lequel il prend place, il nous a semblé utile de présenter, dans un premier temps, la petite histoire de la politique familiale du Québec. Ces éléments de contexte sont aussi à considérer pour mieux saisir la portée des résultats présentés et établir des pistes de recherche dans ce domaine.

La politique familiale du Québec et ses liens avec l'ÉLDEQ

Selon l'approche écologique de Bronfenbrenner (1979; voir aussi Bigras et Japel, 2007), l'enfant est au cœur d'un système d'influences et d'interactions qui aura des effets sur son développement. Cette approche est l'une des bases théoriques sur lesquelles s'appuie la mise à jour du programme éducatif des services de garde au Québec (MFA, 2007) et l'ÉLDEQ. Selon la perspective écologique, l'enfant subit divers niveaux d'influence qui se présentent comme suit : le premier niveau, le microsystème, fait référence à l'influence des parents, des éducateurs, des professeurs et des pairs sur le développement de l'enfant. Le deuxième niveau, qui se nomme le mésosystème, comprend l'ensemble des relations qui existent entre les éléments du microsystème, par exemple entre les parents et les éducateurs. L'ÉLDEQ, par sa collecte exhaustive, permet de considérer ces deux premiers niveaux et leurs influences potentielles sur l'enfant. Au troisième niveau, on parle de l'exosystème qui comprend, entre autres, le gouvernement et les politiques établies. Enfin, le quatrième niveau, le macrosystème, fait référence à la culture et aux valeurs véhiculées par la société et consacrées par la législation; celles-ci laissent à leur tour une empreinte sur l'enfant. Ces deux derniers niveaux feront d'abord l'objet du présent fascicule afin que le portrait de la garde des enfants qui y est dressé prenne tout son sens dans une réalité sociopolitique qui lui est propre.

Une brève présentation des nouvelles dispositions de la politique familiale introduites en 1997

Les services de garde tels que nous les connaissons aujourd'hui sont un des éléments des nouvelles dispositions de la politique familiale mises en place en 1997. C'est en effet dans le cadre de cette politique qu'ont vu le jour les services de garde à contribution réduite au Québec, tant pour les enfants d'âge préscolaire que pour ceux d'âge scolaire. Afin de bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'ÉLDEQ, un tableau de l'évolution de certains éléments de la politique familiale depuis 1997 est présenté en annexe (tableau A.1). Il faut savoir que ces nouvelles dispositions comprennent, outre les services de garde, le soutien aux familles (par le biais de divers programmes et mesures fiscales) et le congé parental, trois éléments qui sont interreliés.

L'implantation d'une offre de services de garde à contribution réduite pour l'ensemble de la population québécoise visait principalement deux objectifs : d'une part, répondre au besoin grandissant des mères qui veulent intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi ou encore faire un retour aux études, et d'autre part, diminuer les disparités sociales observées entre les enfants en matière de maturité scolaire (Ministère du Conseil exécutif, 1997). Pour ce faire, le gouvernement a mis en place de nouvelles mesures visant à permettre, de façon graduelle, aux enfants d'âge préscolaire de fréquenter des services de garde régis par l'État par le biais d'installations (CPE avec un maximum de 80 places), de garderies, de milieux familiaux régis et supervisés par les CPE et de services de garde en milieu scolaire. Dans ce nouveau cadre légal pour les services de garde, l'État a établi de nouvelles normes de fonctionnement comme l'obligation d'avoir recours à du personnel formé, le respect de ratios éducateurs-enfants selon les âges et la mise sur pied d'un programme éducatif dans les milieux régis, entre autres.

Les enfants visés par l'ÉLDEQ, comme on peut le voir dans le tableau A.1, ont été touchés par la mise en place des nouvelles dispositions de la politique familiale en matière de services de garde. Concrètement, ces enfants ont tous été considérés admissibles aux services de garde à contribution réduite en 2000, alors qu'ils étaient âgés d'environ 2 ½ ans (troisième collecte de données). Par ailleurs, au moment où ces enfants ont fait leur entrée à la maternelle, soit en 2003-2004, les services de garde en milieu scolaire étaient déjà bien implantés.

Ainsi, lorsqu'il est question de travaux sur la garde des enfants suivis dans le cadre de l'ÉLDEQ, il faut toujours avoir en tête que ces travaux se sont déroulés à l'époque où des changements étaient apportés à la politique familiale (1997). En effet, l'ÉLDEQ a débuté alors que les services de garde étaient en pleine expansion : la mise en place du programme éducatif et la formation du personnel afin d'atteindre le ratio de deux éducatrices formées sur trois en sont des exemples. Ce contexte doit sans aucun doute être pris en compte dans l'interprétation des résultats.

Vers une terminologie commune

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la politique familiale en 1997, tout un vocabulaire propre à la garde des enfants s'est développé. L'une des difficultés, pour quiconque souhaite traiter de la garde des enfants, réside dans l'utilisation du vocabulaire approprié et reconnu. En effet, la terminologie et les définitions évoluent au gré des changements politiques et sociaux. Ce contexte évolutif influe sur le contenu des questionnaires visant à recueillir l'information sur la garde des enfants (voir l'annexe A.2). Par exemple, les termes « garderie » et « gardienne d'enfants », d'usage courant avant la mise en place des nouvelles dispositions de la politique familiale en 1997, ont maintenant une autre définition, tandis que d'autres termes ont fait leur apparition, tels que « Centre de la petite enfance » (CPE), « éducatrice » ou « responsable de service de garde ». Pour ajouter à cette difficulté, plusieurs travaux de recherche sur la garde des enfants sont publiés en anglais et utilisent des termes pour lesquels il n'y a pas toujours un équivalent en français qui s'adapte au contexte québécois. L'encadré 1 présente les définitions actuellement en vigueur selon le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) que l'on peut retrouver sur leur site Internet.

Afin de faciliter la lecture du présent fascicule, et pour ne pas trahir le sens des textes publiés antérieurement ou en langue anglaise, un encadré (voir encadré 2) présente les termes et expressions utilisés dans le texte.

Encadré 1

Définitions des différents types de services de garde dans le système actuel¹

CPE - Centres de la petite enfance

Un centre de la petite enfance (CPE) est un organisme sans but lucratif ou une coopérative dont au moins les deux tiers du conseil d'administration sont composés de parents usagers du service. Il offre dans ses installations des places à contribution réduite (7 \$ par jour), et une installation peut accueillir au plus 80 enfants.

Services de garde en milieu familial²

La garde en milieu familial est définie comme suit : une « personne physique, travailleuse autonome, agissant à son propre compte qui, contre rémunération, fournit dans une résidence privée des services de garde aux parents avec qui elle contracte ». Elle offre des services de garde éducatifs à un maximum de 6 enfants, dont 2 au plus peuvent avoir moins de 18 mois. Si la personne est assistée d'un autre adulte, elle peut recevoir de 7 à 9 enfants, dont 4 au plus peuvent avoir moins de 18 mois. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de places subventionnées (7 \$).

Garderies

Une garderie est généralement une entreprise à but lucratif qui fournit des services de garde dans une installation pouvant accueillir un maximum de 80 enfants. Elle a l'obligation de former un comité consultatif de parents composé de cinq parents usagers. La plupart des garderies ont conclu une entente de subvention avec le ministère de la Famille et des Aînés et offrent des places à contribution réduite (7 \$ par jour). Certaines garderies (même si elles sont régies) ne sont pas subventionnées et peuvent fixer elles-mêmes le tarif quotidien demandé aux parents.

Services non régis par la loi

Il existe également au Québec des services de garde qui n'ont pas besoin d'être reconnus de manière légale, car ils fournissent des services de garde à six enfants ou moins. Les organismes ou les personnes qui les offrent ne sont donc pas régis par la loi et n'ont pas l'obligation de détenir un permis délivré par le ministère de la Famille et des Aînés ou d'être reconnus comme responsables d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur.

- *En milieu familial*

Toute personne peut recevoir un maximum de six enfants dans sa résidence sans avoir besoin d'être reconnue par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial.

- *Dans un organisme communautaire*

Un organisme public ou communautaire peut offrir temporairement des services de garde, que ce soit dans le contexte de sa mission ou encore à l'occasion d'une intervention particulière auprès de parents ou d'enfants.

- *Dans un jardin d'enfants*

Un jardin d'enfants, s'il était en fonction le 25 octobre 2005, peut fournir des services de garde éducatifs à des enfants de 2 à 5 ans, pendant des périodes d'au plus quatre heures par jour.

Services de garde en milieu scolaire

Les services de garde en milieu scolaire sont offerts aux enfants de 5 à 12 ans³, au coût de 7 \$ par jour. Ils sont administrés par les commissions scolaires et les écoles. Ils sont généralement offerts à l'école même :

- avant le début des classes le matin;
- pendant le dîner;
- à la fin des classes.

1. À l'exception des services de garde en milieu familial, les définitions présentées dans cet encadré sont tirées intégralement du site Web du Ministère de la Famille et des Aînés : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/types/Pages/index.aspx> (page consultée le 24 novembre 2009).

2. Il n'y a pas actuellement de définition officielle sur le site du MFA pour ce type de service. Cette définition s'inspire de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. [sic]

3. Ces services sont aussi offerts aux enfants de 4 ans qui sont à la prématernelle.

Encadré 2 Terminologie

Garde des enfants, mode(s) de garde ou milieu(x) de garde :

Dans les travaux faits à partir des données de l'ÉLDEQ, on compare souvent les enfants qui utilisent divers modes de garde avec ceux qui demeurent à la maison avec un de leurs parents, le plus souvent la mère. Par divers modes de garde, on entend les CPE, les services de garde en milieu familial régis ou pas, les garderies ainsi que la garde au domicile par une personne autre que les parents. On notera que l'expression anglaise *non-maternal care*, utilisée dans certains articles parus en anglais, traduit cette idée selon laquelle tous les modes de garde sont comparés avec la situation où l'enfant est à la maison avec son parent. Ainsi, il semble préférable d'utiliser l'expression « garde » des enfants plutôt que « services de garde ». On retrouvera aussi dans le texte les expressions « mode(s) de garde » ou « milieu(x) de garde » pour désigner un mode en particulier ou un ensemble de modalités de garde qui seront spécifiées dans la mesure du possible.

Services de garde : Dans le langage courant, on entend par l'expression « services de garde » des services organisés, qu'ils soient régis ou non. On fait référence à des modes de garde à l'extérieur de la maison, qui excluent la garde au domicile de l'enfant ou par une personne apparentée.

Centre de la petite enfance (CPE) en installation : Cette appellation a été remplacée par l'expression « CPE ». On l'utilisait à l'époque où les CPE étaient également responsables de la coordination, de la surveillance et du contrôle des milieux familiaux régis, sur un territoire donné.

CPE volet familial : Cette appellation désigne un service de garde en milieu familial régi. On utilisait cette appellation à l'époque où les milieux familiaux étaient coordonnés par des CPE (à partir de 1997). Depuis 2006, les milieux familiaux régis sont sous la gouverne de bureaux coordonnateurs de milieux familiaux.

Garderie à but lucratif : On utilise maintenant le terme « garderie » pour faire référence à ce type de services.

Les valeurs sous-jacentes de la mise en place des nouvelles dispositions de la politique familiale

Pour compléter ce tour d'horizon, on peut souligner que les valeurs sous-jacentes des nouvelles dispositions de la politique familiale adoptées en 1997 semblent voir le soutien aux familles sous un angle collectif en choisissant de prioriser l'accessibilité et de favoriser l'égalité des chances pour tous lors de l'entrée dans le système scolaire, tout en s'assurant d'établir des balises sur le plan de la qualité. La qualité constitue d'ailleurs la toile de fond des changements amorcés dans les services de garde dès 1997. Mais de quoi parle-t-on au juste lorsqu'il est question de la qualité et que nous a appris l'ÉLDEQ sur ce thème?

La qualité de la garde : un thème à multiples facettes

Lorsqu'on veut définir la qualité, on peut regrouper ses différentes composantes selon deux grandes catégories : la qualité structurelle et la qualité des processus. Des éléments tels que les ratios enfants-éducatrice, la formation des éducatrices ou leur rémunération sont des exemples de ce qui se retrouve dans la catégorie de la qualité structurelle. La qualité des processus, quant à elle, inclut des éléments tels que la relation éducatrice-enfant mais aussi la relation parent-éducateur. Il est beaucoup fait mention, dans la littérature portant sur le développement des enfants qui se font garder, de l'importance de la qualité du mode de garde, en particulier lorsque vient le temps d'évaluer les effets de la garde (Bigras et Japel, 2007; Huntsman, 2008; Peisner-Feinberg, 2004). Ainsi, avant de parler des effets de la garde sur le développement des enfants, il convient de présenter le travail qui a été fait, grâce à l'ÉLDEQ, sur la qualité des divers modes de garde au cours de la petite enfance et celui qui resterait à faire en matière de garde en milieu scolaire.

La garde au préscolaire

Le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale de l'enfant (GRIP) s'est penché sur la qualité des divers modes de garde qu'utilisent les parents des enfants de 2 ½ ans à 5 ans dans l'enquête *La qualité, ça compte!* (Japel, Tremblay et Côté, 2005) réalisée à partir de la cohorte des enfants de l'ÉLDEQ² (voir encadré 3). Cette enquête

révèle que la majorité des modes de garde, tous types confondus (CPE en installation, CPE volet familial, milieu familial non régi et garderie à but lucratif), obtiennent une cote de qualité « minimale », c'est-à-dire que la santé et la sécurité des enfants ne sont généralement pas compromises dans ces milieux mais que la composante éducative y est présente de façon minimale (Japel, Tremblay et Côté, 2005). Il importe toutefois de souligner les grandes variations sur le plan de la qualité d'un mode de garde à l'autre. Ainsi, on note que les CPE en installation tout comme le volet familial sont généralement de meilleure qualité que les garderies à but lucratif ou les milieux familiaux non régis (Japel, Tremblay et Côté, 2005). Enfin, cette étude a mis au jour des résultats préoccupants – surtout si l'on considère que l'une des visées des nouvelles dispositions de la politique familiale est de favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances –, à savoir que les enfants défavorisés sur le plan socioéconomique sont plus susceptibles de fréquenter un milieu de moindre qualité que les enfants des familles les plus favorisées. De façon plus précise, les enfants fréquentant un CPE en installation reçoivent des services de qualité équivalente, quel que soit leur milieu socioéconomique. Par contre, les CPE volet familial, les garderies à but lucratif et les milieux familiaux non régis fréquentés par les enfants issus de milieux défavorisés seraient de moindre qualité que les milieux de garde du même type utilisés par les enfants des familles se trouvant à l'autre extrémité de l'échelle sociale (Japel, Tremblay et Côté, 2005).

Antérieurement, une autre enquête d'importance, l'enquête *Grandir en qualité*, avait été menée au Québec (Drouin et autres, 2004); elle visait exclusivement les milieux régis. Cette enquête aboutissait à des conclusions similaires en ce qui a trait à la qualité des différents services de garde et relevait certains écarts selon les caractéristiques socioéconomiques du milieu environnant, dans les garderies et, dans une moindre mesure, dans les CPE en installation (pour en savoir plus sur les différentes études canadiennes et québécoises portant sur la qualité des services de garde, voir Bigras et Japel, 2007). On retiendra donc qu'il existe une différence de qualité selon les divers modes de garde offerts et selon le milieu socioéconomique chez les enfants d'âge préscolaire.

La garde en milieu scolaire

Le thème de la qualité des services en milieu scolaire a été examiné par les chercheurs du GRIP associés à l'ÉLDEQ uniquement au moment où les enfants fréquentaient la maternelle. Ainsi, 500 services de garde en milieu scolaire ont été évalués à l'aide de la grille SACERS (School-Age Care Environment Rating Scale³). Il ressort de cette analyse que la qualité globale des services de garde en milieu scolaire se situe entre une cote minimale et une bonne cote (Japel, à paraître). Les scores des différentes sous-échelles montrent que les catégories « santé et sécurité », « activités » et « développement du personnel » sont celles qui obtiennent les plus faibles résultats. Ces analyses préliminaires révèlent ainsi une faiblesse en ce qui a trait à la fréquence et à la variété des activités éducatives proposées en milieu scolaire qui serait liée directement à la formation du personnel et à son développement professionnel. Le fait d'avoir du personnel qualifié pour travailler auprès des enfants d'âge scolaire apparaît donc important, particulièrement dans un contexte où les services de garde en milieu scolaire sont de plus en plus sollicités, comme on le verra plus loin. D'ailleurs, au nombre de ses recommandations, le Conseil supérieur de l'éducation (2006) souligne la nécessité d'établir un profil de compétence pour les emplois dans les services de garde en milieu scolaire.

Pour conclure cette section, il importe de mentionner que la qualité des divers modes de garde devrait être une pierre angulaire dans l'analyse des effets de la garde sur le développement des enfants. Toutefois, cette dimension n'a pu être considérée jusqu'à maintenant dans les analyses réalisées à partir des données de l'ÉLDEQ. Au nombre des raisons pouvant expliquer cette situation, la sous-représentation des services fréquentés par les enfants de statut socioéconomique faible ou de milieux familiaux non régis dans l'enquête *La qualité, ça compte!* (Japel, Tremblay et Côté, 2005) peut sans doute être invoquée. De plus, la diversité des profils de garde des enfants au chapitre de la fréquentation et les changements de modes de garde vécus durant la période préscolaire constituent un autre

défi lorsque vient le temps de mettre en relation la qualité des services et le développement des enfants lors de leur entrée à l'école.

Le portrait et les effets de la garde au cours de la petite enfance (0-5 ans)

Le portrait du recours à la garde

La figure 1 présente le portrait de la garde au cours de la petite enfance (de l'âge d'environ 5 mois à l'âge d'environ 5 ans) chez les enfants nés au Québec à la fin des années 1990, à partir des données recueillies annuellement dans l'ÉLDEQ (voir l'encadré 3). On y retrouve, à chacun des âges, la proportion totale d'enfants gardés et leur répartition dans les différents modes de garde. Ces données révèlent une augmentation importante du recours à la garde en raison du travail ou des études des parents, entre le premier volet alors que les enfants avaient environ 5 mois (13 %) et le deuxième volet, soit au moment où ils étaient âgés d'environ 1 ½ an (57 %). À ce propos, des travaux antérieurs ont montré que, pour la cohorte d'enfants visés par l'ÉLDEQ, c'est entre le 6^e et le 8^e mois que l'entrée ou le retour des mères sur le marché du travail sont les plus marqués (Desrosiers et autres, 2004) et que les enfants sont plus susceptibles de commencer à se faire garder en raison du travail des parents. Le congé de maternité auquel certaines femmes étaient admissibles au début de l'étude explique sans doute en partie ces résultats. Toujours selon ces travaux, lorsque les enfants avaient atteint l'âge de 9 mois, c'est en fait presque 6 mères sur 10 qui étaient entrées ou retournées sur le marché du travail (Desrosiers et autres, 2004). Avec l'avènement récent (2006) du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) qui offre des congés plus longs, ce portrait a déjà probablement changé.

Encadré 3

La source des données

Les données portant sur la garde des enfants d'âge préscolaire et scolaire, présentées dans ce fascicule, sont tirées du *Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur* (QIRI) lors des volets 1998 à 2006 de l'ÉLDEQ. Les enfants étaient alors âgés d'environ 5 mois à 5 ans pour la période préscolaire et d'environ 6 à 8 ans pour la période scolaire. La majorité des enfants terminaient leur maternelle lors du volet 2004, puis, pour les collectes suivantes, se trouvaient à la fin de leur première et de leur deuxième année du primaire. Il est à noter que les services de garde en milieu scolaire sont offerts aux enfants de la maternelle ainsi qu'aux enfants de tous les cycles du primaire. Lors des différents volets de l'étude, l'un des parents, majoritairement la mère, a répondu à un questionnaire qui incluait une section sur la garde. Cette section aborde divers thèmes selon l'année de collecte : le recours à la garde, le motif principal de garde, les préférences en matière de garde, les modes de garde utilisés, le nombre d'heures hebdomadaires de garde, les changements de modes de garde, la relation parent-éducatrice, etc.

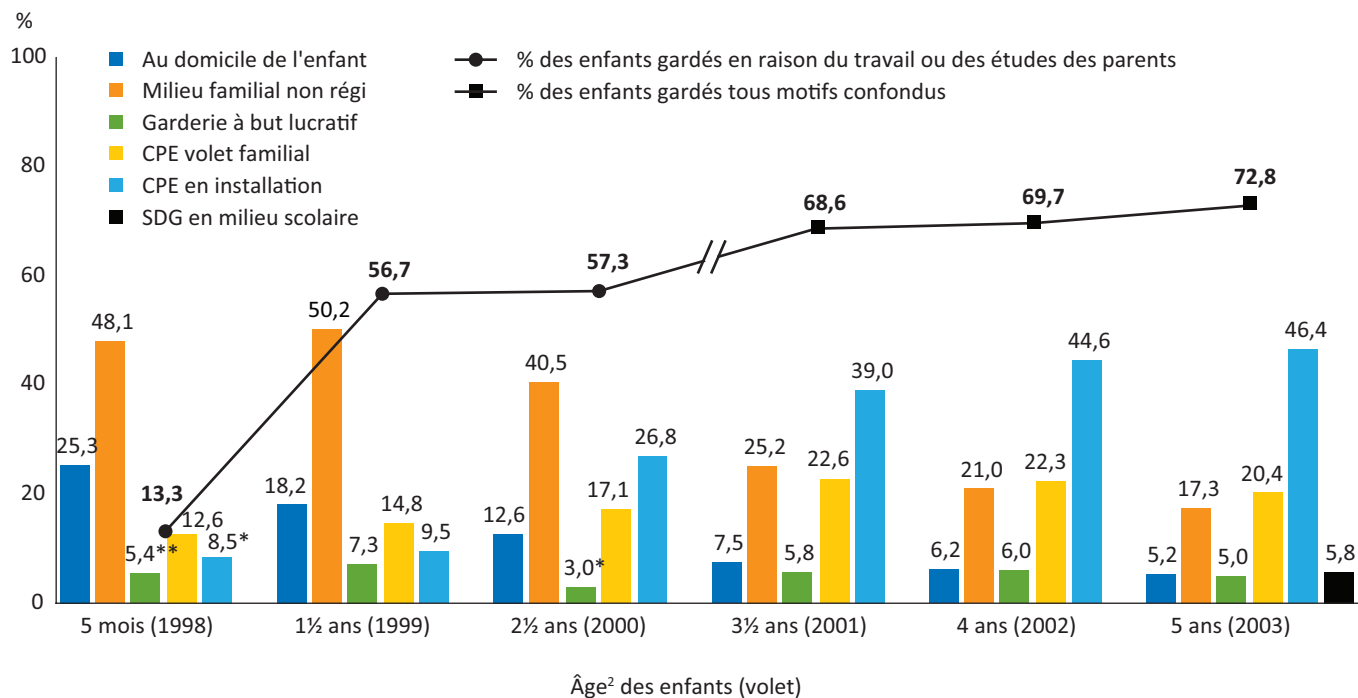
Dans ce fascicule, des données inédites sur le recours à la garde et les modalités de garde sont présentées selon différentes caractéristiques démographiques et socioéconomiques des familles.

Les résultats relatifs aux effets de la garde sur le développement des enfants sont, quant à eux, issus de publications de chercheurs et collaborateurs de l'ÉLDEQ et concernent principalement la période précédant la première année du primaire.

Toutes les données inédites présentées de même que celles tirées de publications antérieures de l'ISQ sont pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin de permettre la généralisation des résultats à la population des enfants visée par l'ÉLDEQ. De plus, le plan de sondage complexe de l'enquête a été considéré dans le calcul de la précision des estimations et la production des tests statistiques. À moins d'une mention explicite, toutes les différences présentées dans le texte sont statistiquement significatives au seuil de 0,05.

Les résultats découlant d'autres travaux réalisés à partir des données de l'ÉLDEQ n'engagent que leurs auteurs. Ils peuvent provenir de données non pondérées, c'est-à-dire non ajustées afin de compenser la non-réponse plus élevée dans certaines familles (ex. : ménages à faible revenu, ménages monoparentaux ou ménages où les parents parlent une autre langue que le français ou l'anglais). Aussi, si les résultats traduisent la situation des enfants des familles suïvies, la prudence est de mise dans la généralisation des résultats aux enfants visés par l'ÉLDEQ. Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée, le lecteur est invité à se référer aux articles et rapports cités.

Figure 1
Répartition des enfants selon le principal mode de garde utilisé de façon régulière à chaque âge durant la période préscolaire, Québec, de 1998 à 2003



Note : C'est seulement à partir de l'âge de 2 ½ ans (soit au volet 2000) que tous les enfants de l'ÉLDEQ ont été considérés admissibles aux places à contribution réduite. Aux volets 1998 et 1999 de l'ÉLDEQ, les appellations utilisées pour les services de garde étaient différentes de celles établies par la suite. Ainsi, dans la figure 1, pour les enfants âgés de 5 mois et de 1½ an, la catégorie « milieu familial non régi » désigne en fait ceux fréquentant un milieu familial non autorisé par le gouvernement ou non agréé par un organisme de garde en milieu familial. Par ailleurs, pour ces deux mêmes volets, la catégorie « CPE volet familial » désigne en fait un milieu familial autorisé par le gouvernement ou agréé par un organisme de garde en milieu familial. Enfin, la catégorie « CPE en installation » fait référence, pour les volets 1998 et 1999 de l'enquête aux milieux exploités sans but lucratif ou subventionnés par le gouvernement (voir l'annexe A.2).

1. En raison des changements intervenus dans le questionnaire, les résultats obtenus à chacun des volets ne sont pas tout à fait comparables. Les deux premiers volets portent sur l'ensemble des enfants pour lesquels le parent a déclaré avoir recours à un mode de garde en raison du travail ou des études. On suppose ici qu'il s'agit dans la majorité des cas de garde régulière. Pour le volet 2000, les données sont restreintes aux enfants gardés de façon régulière pour ces mêmes motifs tandis que pour les volets 2001 à 2003, les résultats concernent l'ensemble des enfants gardés de façon régulière, peu importe le motif (voir l'annexe A.2).

2. Correspond à l'âge médian des enfants à chaque volet. À partir du volet 1999, l'âge médian en mois a été arrondi (ex. : 1 ½ an au lieu de 17 mois) pour alléger le texte.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010; adapté de Desrosiers et autres (2004).

En raison des modifications apportées aux questionnaires de l'ÉLDEQ (voir l'annexe A.2), les données concernant les enfants de 3 ½ ans à 5 ans présentées à la figure 1 portent sur l'ensemble des enfants gardés de façon régulière, peu importe le motif principal du recours à la garde. Comme on peut le constater, à partir de l'âge d'environ 3 ½ ans, c'est autour de 70 % des enfants qui étaient gardés de façon régulière, tous motifs principaux confondus. Lorsqu'on considère uniquement les enfants gardés principalement en raison du travail ou des études des parents, ce pourcentage se situe près de celui observé vers 2 ½ ans (57 %). Ainsi, à partir de 3 ½ ans, c'est environ 13 % de l'ensemble des enfants qui seraient gardés de façon régulière pour un motif autre que le travail ou les études, soit le plus souvent pour favoriser leur développement et leur socialisation. Ce motif était plus souvent invoqué par les parents des enfants fréquentant un CPE (installation ou volet familial) ou encore une garderie à but lucratif que par ceux des enfants gardés à domicile ou en milieu familial non régi (données non présentées).

La figure 1 illustre par ailleurs clairement la diminution du recours à la garde au domicile ou en milieu familial non régi au profit de la garde dans un CPE en installation à partir de l'âge de 2 ½ ans. On peut voir dans cela, entre autres, l'effet de l'ouverture de places à contribution réduite et la préférence des parents des enfants d'âge préscolaire (2 ½ ans à 5 ans) pour un mode de garde en installation (données non présentées; voir Desrosiers et autres, 2004). Vers l'âge de 5 ans, soit durant l'année précédant l'entrée à la maternelle, presque un enfant sur deux, gardé de façon régulière, fréquentait un CPE en installation. Par comparaison, à cet âge, seulement un enfant gardé sur cinq fréquentait un CPE volet familial, et une proportion similaire se trouvait en milieu familial non régi. Les autres enfants gardés étaient répartis à peu près également entre les autres modes de garde, soit au domicile (5 %), dans une garderie à but lucratif (5 %) ou dans un milieu scolaire, par exemple un service de garde de la maternelle 4 ans ou 5 ans (6 %).

Quant au nombre moyen d'heures hebdomadaires de garde, il se situe à près de 34 heures de l'âge d'environ 2 ½ ans jusqu'à l'âge d'environ 5 ans (tableau 1). Des variations importantes sont toutefois notées à ce chapitre pour chacun des âges. Ainsi, comme l'illustre la figure 2, entre l'âge de 1 ½ an et 4 ans, près de la moitié des enfants gardés de façon régulière passent 40 heures ou plus par semaine dans un mode de garde ou l'autre, tandis que de 10 % à 20 % environ des enfants se font garder moins de 20 heures. On notera l'augmentation importante de la proportion d'enfants gardés 40 heures ou plus de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 1 ½ an (environ 28 % c. 46 %); cette augmentation pourrait être en lien avec la hausse du nombre

d'heures de travail des mères dans les années suivant la naissance. La proportion d'enfants gardés 50 heures ou plus à l'âge de 5 ans, pour sa part, est plus faible en comparaison de celle observée à 4 ans (5 % c. 10 %); cela pourrait s'expliquer par le fait que certains enfants ont commencé à fréquenter la maternelle en 2003.

Ces données ne présentent bien entendu qu'une série de portraits instantanés. Il est important de mentionner que les profils de garde des enfants durant la période préscolaire sont plus diversifiés que ce que laissent voir les données à chaque âge. En effet, on observe une grande variabilité entre les enfants, autant pour le nombre d'années d'utilisation que pour le nombre d'heures passées dans un milieu de garde, sans compter les changements possibles de milieu. La figure 3 illustre certains parcours quant à l'utilisation de la garde, toutes modalités confondues. Comme on peut le voir, c'est près de 9 enfants sur 10 qui auraient été gardés à au moins un volet durant la période préscolaire. Cependant, seulement le tiers des enfants, soit environ 35 % de l'ensemble, auraient été gardés à tous les volets à partir de l'âge de 1 ½ an, alors que 8 % des enfants auraient commencé à se faire garder à 4 ou 5 ans seulement. Par ailleurs, selon les déclarations des parents recueillies quand l'enfant avait 5 ans, environ la moitié des enfants ayant été gardés auraient connu au moins un changement de mode de garde : près de 33 % ont vécu un seul changement et 20 %, au moins deux (données non présentées). De plus, le nombre d'heures de garde pouvait varier à chaque âge. Ainsi, bien qu'à partir de 1 ½ an, environ la moitié des enfants gardés le sont au moins 40 heures (figure 2), la proportion d'enfants gardés 40 heures ou plus à tous les volets à partir de 1 ½ an est bien plus faible; ces enfants représenteraient en fait à peine 8 % de tous les enfants (données non présentées). Les parcours diversifiés quant à la garde des enfants pourraient être liés, on peut le penser, non seulement à l'évolution de l'offre de services de garde ou des préférences des parents mais aussi aux changements qui rythment la vie des jeunes familles tels que les déménagements, les changements dans le régime de travail des parents, l'arrivée d'un autre enfant, etc.

Tableau 1

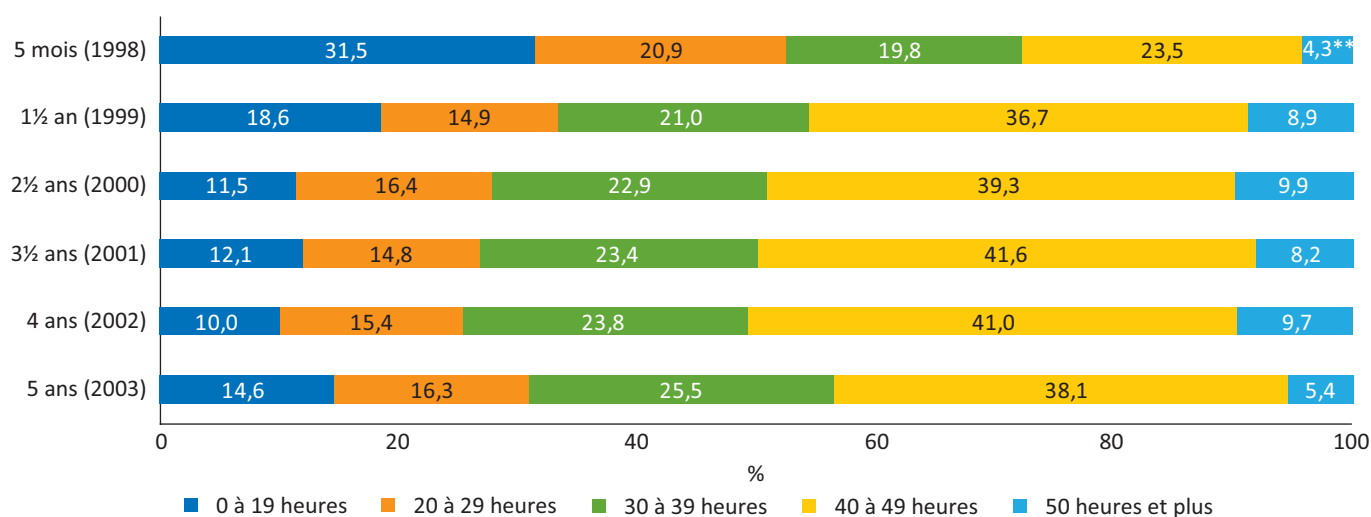
Nombre d'heures de garde régulière à chaque âge durant la période préscolaire, Québec, de 1998 à 2003

Volet	Âge ¹ (Minimum – Maximum)		Nombre d'heures de garde hebdomadaires	
			Moyenne	I. C. ²
1998	5 mois	(4 mois – 8 mois)	26,9	25,3-28,6
1999	1 ½ an	(16 mois – 19 mois)	32,5	31,7-33,3
2000	2 ½ ans	(27 mois – 31 mois)	34,7	34,0-35,4
2001	3 ½ ans	(40 mois – 44 mois)	34,9	34,2-35,5
2002	4 ans	(44 mois – 55 mois)	35,4	34,8-36,1
2003	5 ans ³	(56 mois – 68 mois)	33,8	32,5-33,9

1. Correspond à l'âge médian des enfants à chaque volet. À partir du volet 1999, l'âge médian en mois a été arrondi (ex. : 1 ½ an au lieu de 17 mois) pour alléger le texte.
 2. Intervalle de confiance à 95 %.
 3. En raison de la période durant laquelle les données ont été recueillies, la majorité des enfants n'avaient pas encore débuté la maternelle.
- Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Figure 2

Répartition des enfants gardés de façon régulière selon le nombre d'heures hebdomadaires à chaque âge durant la période préscolaire, Québec, de 1998-2003

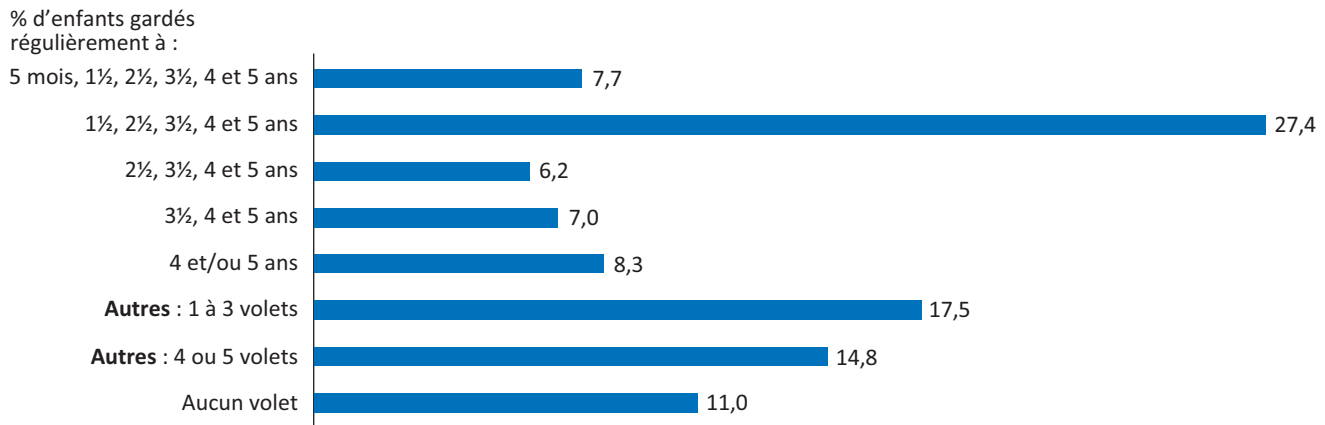


** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Figure 3

Répartition des enfants selon leur profil d'utilisation de la garde régulière durant la période préscolaire, Québec, de 1998 à 2003



Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*; adapté de Desrosiers et autres (2004).

Certaines caractéristiques liées au recours à la garde

Afin de mieux connaître les caractéristiques associées à la garde durant la petite enfance, on a examiné les liens entre le recours à la garde et diverses caractéristiques sociodémographiques des familles à partir de l'âge d'environ 1 ½ an, soit au moment où la majorité des mères sont entrées ou retournées sur le marché du travail. Les données révèlent que peu importe leur âge, les enfants de milieux socioéconomiques moins favorisés sont moins susceptibles d'être gardés (données non présentées et tableau 2). Le tableau 2, qui présente uniquement les enfants gardés de façon régulière à l'âge de 5 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, montre par exemple qu'à cet âge, 59 % des enfants de ménages à faible revenu étaient gardés comparativement à 77 % des autres enfants. De plus, les enfants ayant plus d'un frère (ou sœur) étaient aussi moins susceptibles de se faire garder. Au regard de caractéristiques telles que le statut d'immigrante de la mère ou la structure familiale (famille monoparentale ou biparentale), des différences sont observées seulement chez les enfants plus jeunes. Ainsi, vers l'âge de 1 ½ an et 2 ½ ans, les enfants dont la mère est immigrante de même que ceux issus d'un ménage monoparental étaient moins enclins à se faire garder (données non présentées). Ces résultats pourraient être en partie attribuables à la moindre propension de ces mères à entrer ou retourner rapidement sur le marché du travail après la naissance de l'enfant (Desrosiers et autres, 2004). C'est peut-être pour cette même raison que les enfants vivant en milieu rural plutôt qu'urbain sont moins susceptibles de se faire garder vers l'âge de 1 ½ an, alors qu'on observe peu ou pas de différences selon la région habitée chez les enfants plus vieux (données non présentées et tableau 2).

D'autres travaux réalisés à partir des données de l'ÉLDEQ ont fait le même constat, à savoir que les enfants vulnérables sur le plan socioéconomique sont moins susceptibles de se faire garder de façon régulière avant leur entrée à l'école (Desrosiers et autres, 2004; Japel, 2008; MSSS et INSPQ, 2007). Les données de l'ÉLDEQ nous ont aussi appris que lorsque ces enfants ont recours aux services de garde, ils se retrouvent davantage dans des milieux régis, le plus souvent dans des CPE en installation; c'est en tout cas ce que révélaient les données recueillies auprès des enfants de 4 ans en 2002 (Desrosiers et autres, 2004)⁴.

Tableau 2

Proportion d'enfants gardés de façon régulière vers l'âge de 5 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2003

	%	I. C. ¹
Activité des parents (12 derniers mois)²		
Le parent seul ou les deux parents ont travaillé	81,5	79,3-83,6
Aucun parent ou un seul parent d'une famille biparentale a travaillé	44,7	38,8-50,6
Niveau de scolarité de la mère²		
Sans diplôme d'études secondaires	55,1	48,0-62,1
Diplôme d'études secondaires	66,7	61,0-72,3
Diplôme d'études postsecondaires (sauf université)	78,2	74,9-81,4
Diplôme universitaire	81,6	77,7-85,2
Ménage à faible revenu^{2,3}		
Oui	58,8	52,4-65,3
Non	77,0	74,7-79,3
Statut d'immigrante de la mère		
Née au Canada	73,8	71,4-76,1
Immigrante	67,8	60,0-75,6
Type de ménage		
Biparental	72,3	69,8-74,8
Monoparental	76,7	69,8-82,5
Nombre de frères et sœurs présents dans le ménage²		
Aucun	80,7	75,1-85,6
1	76,6	73,8-79,4
2	65,8	60,8-70,9
3 et plus	51,4	42,2-60,7
Région de résidence		
Urbaine	74,4	71,8-76,9
Rurale	70,8	65,4-76,3

1. Intervalle de confiance à 95 %.

2. Test du khi-deux significatif au seuil de 0,05.

3. D'après les seuils de faible revenu avant impôt établis par Statistique Canada selon la taille de la famille et la taille de la région de résidence pour l'année de référence 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Par ailleurs, un examen plus approfondi des modalités de garde des enfants en bas âge selon le régime de travail des parents a révélé que les situations de travail atypique conduiraient plus souvent à un non-recours à un mode de garde ou à un recours moindre (Rochette et Deslauriers, 2003). Comme les mères de milieux moins favorisés sur le plan socioéconomique sont plus susceptibles d'avoir un régime de travail atypique (Rochette et Deslauriers, 2003), il pourrait s'agir là d'un facteur contribuant à un moindre recours à la garde. Enfin, dans un rapport portant sur les enfants à risque au Québec, basé sur les données de l'ÉLDEQ, Japel (2008) indique que tout au long de leurs années préscolaires, les enfants vivant dans un contexte caractérisé par une multiplicité de facteurs de risque (soit la présence de quatre facteurs de risque ou plus tels des conditions socioéconomiques défavorables, le dysfonctionnement familial, la dépression maternelle ou un faible niveau de soutien social) sont proportionnellement moins nombreux à fréquenter un service de garde.

Certains aspects de la relation mère-enfant ou de la relation mère-éducatrice pourraient aussi entrer en jeu pour expliquer un moindre recours à la garde. Par exemple, une plus grande tendance à la surprotection maternelle serait associée à une utilisation plus faible d'un mode de garde (Geoffroy, 2009). De plus, une première exploration des données de l'ÉLDEQ sur la relation entre les parents et les responsables de la garde, portant sur les enfants âgés d'environ 3 ½ ans (volet 2000) gardés en milieux régis, révèle que les mères de familles à faible revenu étaient proportionnellement moins nombreuses que les autres à être totalement d'accord pour dire que lorsque l'enfant vit des difficultés à la maison, elles se sentent à l'aise d'en parler avec l'éducatrice ou la personne en charge de l'enfant (58 % c. 74 %) ou encore qu'elles se sentent à l'aise de communiquer à cette personne certaines insatisfactions concernant la garde (55 % c. 70 %) (données non présentées). Nous ne tenterons pas ici d'expliquer ces résultats; il nous apparaît cependant important de les relever afin d'ouvrir la voie à des recherches portant sur des facteurs d'ordre culturel ou socio-affectif qui peuvent être liés au recours à la garde.

Les effets de la garde sur le développement au cours de la petite enfance

De nombreux parents de même que la communauté scientifique et les pouvoirs publics continuent de s'interroger sur les effets positifs ou négatifs de la garde des enfants sur leur développement. Il n'y a pas de réponses simples à cette interrogation et plusieurs nuances doivent être apportées lorsqu'on regarde les résultats des différentes enquêtes longitudinales ayant pour thème le développement des enfants, faites ici comme ailleurs. Cette section présente un ensemble de résultats tirés de l'ÉLDEQ et organisés selon les trois dimensions du développement de l'enfant : la dimension physique, la dimension cognitive et la dimension socio-affective.



La dimension physique : la santé et les habitudes alimentaires

Une des préoccupations des parents qui ont recours à un mode de garde est l'impact que celui-ci peut avoir sur la santé des enfants; il est question ici surtout de maladies transmissibles. Les données tirées de l'ÉLDEQ ont permis de mettre au jour des liens entre la garde durant la petite enfance et la santé physique des enfants, en particulier la prévalence des infections respiratoires et des caries dentaires de même que la consommation d'antibiotiques. Les liens entre la garde et certains comportements alimentaires ont également été explorés.

Les infections des voies respiratoires et les traitements antibiotiques avant l'âge de 5 ans

Les analyses réalisées par Paquet et Hamel (2003) à partir des données de l'ÉLDEQ ont révélé que les enfants de 2 ½ ans ayant fréquenté une garderie à but lucratif ou un CPE en installation à 1 ½ an et 2 ½ ans étaient plus susceptibles d'avoir contracté au moins une infection des voies respiratoires dans les 3 derniers mois que les enfants qui ne se faisaient pas garder en raison du travail ou des études des parents, peu importe leur niveau socioéconomique. Ces enfants étaient aussi plus susceptibles d'être perçus comme étant en moins bonne santé ou encore d'avoir consulté un médecin généraliste durant leurs premières années de vie.

Toujours à partir des données de l'ÉLDEQ, Dubois et Girard (2005) se sont intéressées aux facteurs associés à la prise d'antibiotiques de l'âge de 1 ½ an à l'âge d'environ 4 ans. Leurs analyses révèlent un lien positif entre l'utilisation d'un mode de garde à l'extérieur du foyer et la prise d'antibiotiques dans les six mois précédant chaque collecte annuelle de données, et ce, même une fois un ensemble de facteurs pris en compte. Ainsi, les enfants ayant déjà été gardés à l'extérieur du foyer étaient plus susceptibles que ceux non gardés ou gardés à leur domicile d'avoir reçu plusieurs traitements antibiotiques entre l'âge de 1 ½ an et l'âge d'environ 4 ans. Les auteures mettent toutefois aussi l'accent sur l'effet protecteur de l'allaitement en ce qui a trait à la prise d'antibiotiques avant l'âge d'environ 2 ½ ans, et cela que les enfants aient ou non été gardés à l'extérieur du foyer. Selon les auteures, ces résultats viendraient appuyer ceux obtenus dans d'autres études révélant que l'allaitement peut jouer un rôle protecteur quant à la santé en bas âge. La probabilité plus élevée de prendre des antibiotiques chez les enfants gardés à l'extérieur du foyer pourrait refléter, on peut le penser, le risque accru qu'ont ces enfants de contracter diverses infections (Dubois et Girard, 2002). Cependant, certaines études, réalisées ici ou ailleurs, laissent entendre qu'avec le temps les enfants en milieu de garde souffriraient considérablement moins d'infections aux voies respiratoires supérieures, d'otites moyennes et de conjonctivites (Collet et autres, 1994 cités dans Société canadienne de pédiatrie, 2009 b) et pour

raient même être davantage immunisés et contracter moins d'infections que les enfants restés à la maison, une fois rendus à l'école (voir par exemple Palacio-Quentin et autres, 1999; Presser, 1988).

La santé buccodentaire : moins de caries pour les tout-petits dans certains milieux de garde

S'appuyant sur les données recueillies dans l'ÉLDEQ de la naissance à 4 ans, Paquet et Hamel (2005) notent que même en considérant l'effet de plusieurs caractéristiques dont le statut socioéconomique, les enfants ayant fréquenté une garderie à but lucratif ou un CPE en installation de l'âge d'environ 1 ½ an à 4 ans étaient moins susceptibles d'avoir déjà eu des caries dentaires (réparées ou non). Plus récemment, il a été observé que les enfants ayant déjà fréquenté une garderie à but lucratif ou un CPE en installation à l'un ou l'autre des volets de l'ÉLDEQ à partir de l'âge de 1 ½ an étaient plus susceptibles que les autres d'avoir déjà vu un dentiste à l'âge de 6 ans (MSSS et INSPQ, 2007). Bien qu'on ne puisse le démontrer, les résultats plus favorables observés chez ces enfants en ce qui a trait à la santé dentaire pourraient être attribuables aux activités préventives (allant d'une bonne alimentation à l'initiation au brossage des dents) ou aux activités de dépistage effectuées dans certains milieux de garde.

Les modes de garde utilisés et certains comportements alimentaires

Durant la période préscolaire, bon nombre d'enfants sont amenés à prendre régulièrement des repas dans un milieu de garde à l'extérieur de la maison. Cet autre environnement dans lequel les repas sont pris peut donner l'occasion de faire des découvertes sur le plan alimentaire. De plus, l'horaire généralement plus structuré que l'on retrouve dans un milieu de garde hors du foyer constitue sans doute un élément favorable à la régularité des repas.

Des analyses réalisées à partir des données de l'ÉLDEQ ont montré que les enfants qui ne se faisaient pas garder (en raison du travail ou des études des parents) vers l'âge de 2 ½ ans étaient proportionnellement plus nombreux que les autres enfants à être difficiles à l'égard de la nourriture (18 % c. 14 %) ou à manger à des heures irrégulières (15 % c. 11 %). Ces enfants étaient aussi moins enclins à consommer des légumes chaque jour (Dubois et Girard, 2002). Ces analyses ont également montré que les enfants de 2 ½ ans qui ne se faisaient pas garder, tout comme ceux qui se faisaient garder à leur domicile, étaient proportionnellement plus nombreux à ne pas consommer quotidiennement de fruits. Ces deux groupes d'enfants étaient aussi plus susceptibles de consommer des gras et sucreries ou encore des boissons gazeuses ou d'autres types de boissons sucrées sur une base quotidienne (Dubois et Girard, 2002). Cependant, tous ces résultats étant basés sur des analyses bivariées, il n'est pas possible de cerner la contribution réelle de la fréquentation d'un milieu de garde aux différences observées au chapitre des pratiques et comportements alimentaires des jeunes enfants. En effet, comme les pratiques et les comportements en matière d'alimentation sont aussi étroitement associés au statut socioéconomique de la famille, il se pourrait que le lien observé entre la consommation de certaines catégories d'aliments (ou encore certains comportements face à la nourriture) et les modalités de garde soit attribuable au fait que les enfants gardés à l'extérieur du foyer proviennent plus souvent d'un milieu socioéconomique favorisé plutôt qu'à la fréquentation d'un service de garde comme tel⁵.



La dimension cognitive

En raison du lien important existant entre les compétences cognitives et langagières des enfants au moment de leur entrée à l'école et leur réussite scolaire future, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux facteurs associés au développement de ces habiletés durant la petite enfance.

La préparation à l'école et les habiletés prémathématiques

Des analyses à partir des données de l'ÉLDEQ (Geoffroy, 2009) indiquent que la garde non parentale régulière peut être bénéfique pour les enfants vulnérables (par exemple, ceux dont la mère n'a pas complété d'études secondaires). Les résultats montrent que les enfants vulnérables qui ont été gardés de façon plus assidue entre l'âge de 5 mois et 4 ans s'en sortiraient mieux quant à certains aspects de la préparation à l'école et de la réussite scolaire.

De même, Japel (2008) a récemment observé un lien positif entre le nombre d'années d'utilisation des divers modes de garde de l'âge de 5 mois à l'âge de 5 ans et les habiletés pré-mathématiques à la maternelle. Cette analyse tenait compte du nombre d'années pendant lesquelles les enfants avaient vécu en situation de vulnérabilité (voir la section *Certaines caractéristiques liées au recours à la garde*). Par contre, dans cette analyse, le pourcentage de la variance expliquée était relativement faible, se situant autour de 5 %. D'autres facteurs non mesurés pourraient donc ici être en cause.

La compréhension du vocabulaire

L'Échelle de vocabulaire en Images Peabody (EVIP), qui évalue le nombre de mots compris par l'enfant, est une mesure fréquemment utilisée dans l'analyse des données de l'ÉLDEQ et celles d'autres études portant sur les effets des services de garde. L'une de ces analyses fait ressortir que les enfants gardés à chacun des volets de l'ÉLDEQ (incluant la garde au domicile) de l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'année précédant leur entrée à la maternelle, de même que ceux ayant participé régulièrement à des activités éducatives vers l'âge de 3 ½ ans (un jardin d'enfants ou une prématernelle par exemple), étaient moins susceptibles que les autres de présenter un retard relatif dans l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle, soit de se situer dans le quintile (20 %) inférieur de l'EVIP plutôt que dans les quintiles moyens et supérieurs (Desrosiers et Ducharme, 2006). Japel (2008) observe aussi un lien positif entre le nombre d'années d'utilisation des divers modes de garde de l'âge de 5 mois à l'âge de 5 ans et la performance des enfants à des tests cognitifs tels que l'EVIP.

Par contre, Desrosiers et Ducharme (2006) n'ont pas détecté de différences significatives selon la fréquentation ou non d'une maternelle à 4 ans ou selon le principal mode de garde utilisé dans l'année précédant l'entrée à la maternelle. De plus, bien qu'un lien positif ait été observé entre un recours plus assidu à la garde durant la petite enfance, toutes modalités confondues, et de meilleures performances sur le plan du vocabulaire compris au moment de l'entrée à l'école, ce lien devient non significatif dès que l'on considère un ensemble de facteurs tels que les trajectoires socioéconomiques ou encore les activités de stimulation présentes dans le milieu familial (la lecture faite à l'enfant par exemple) (Desrosiers et Ducharme, 2006, 2008). Les résultats de cette analyse suggèrent que le lien positif observé entre la garde à partir de l'âge de 2 ½ ans et de meilleurs résultats en ce qui a trait à l'acquisition du vocabulaire à la maternelle serait attribuable, non pas au profil de fréquentation d'un service de garde, mais à l'environnement familial plus favorable des enfants gardés. Ainsi, il ressort que, la fréquence de la lecture faite à l'enfant (en particulier chez les mères qui ne travaillent pas) serait un facteur plus déterminant quant à la compréhension du vocabulaire de 4 à 6 ans que le recours à la garde (Desrosiers et Ducharme, 2006, 2008; Lefebvre et Merrigan, 1998). Selon certains auteurs, le vocabulaire s'acquiert davantage dans un contexte informel d'échanges entre enfants et entre adultes et enfants que dans un contexte de fréquentation préscolaire (Capuano et autres, 2001); cela pourrait expliquer l'absence d'impact significatif de la fréquentation d'un milieu de garde sur l'acquisition du vocabulaire compris, tel que mesuré par l'EVIP⁶.

Enfin, soulignons que le nombre d'années passées en milieu de garde ne serait pas non plus lié à la performance des enfants en lecture en première année, une fois que l'on considère, entre autres, le niveau de stimulation présent dans le milieu familial (Tétreault, Desrosiers et Cardin, 2009).

La dimension socio-affective

Les effets de la garde sur le développement socio-affectif de l'enfant constituent une autre préoccupation chez les parents, les décideurs et les chercheurs. Bien que cette dimension comporte plusieurs facettes telles que l'attachement mère-enfant, l'anxiété, la dépression et les interactions sociales, pour l'instant, les analyses faites à partir des données de l'ÉLDEQ traitent essentiellement de l'agressivité. Notons que les effets de la garde sur l'agressivité alimentent les débats depuis une vingtaine d'années, particulièrement à la suite des travaux de Belsky (1988) qui ont été parmi les premiers à mettre en évidence les comportements agressifs plus fréquents chez les enfants ayant fréquenté des milieux de garde. Bien que très critiqués en raison de lacunes méthodologiques, ces travaux continuent à être largement cités. Par ailleurs, tout un courant de la littérature portant sur le thème de l'agressivité (voir, entre autres, Tremblay, 2008; Tremblay, Gervais et Petitclerc, 2008) insiste sur la nécessité d'intervenir tôt car c'est durant la petite enfance que l'enfant apprendrait à gérer son agressivité et, en ce sens, le recours à la garde pourrait jouer un rôle clé en matière de prévention, de dépistage et d'intervention.

Le recours précoce à la garde et ses liens avec l'agressivité

La cohorte des enfants de l'ÉLDEQ a permis à Côté et autres (2007) de montrer que le recours à la garde à un âge précoce peut exercer un effet protecteur chez les enfants de milieu défavorisé au regard de l'agressivité physique. On entend par agressivité physique dans cet article des comportements tels que mordre, frapper, se battre et intimider. Plus spécifiquement, les auteurs ont observé qu'une fois diverses caractéristiques de la mère ou du ménage prises en compte, le fait d'avoir recours à un mode de garde au premier volet de l'ÉLDEQ, alors que les enfants étaient

âgés entre 4 et 8 mois, était associé à une probabilité plus faible d'appartenir à une trajectoire d'agressivité physique élevée durant la période préscolaire (de 17 à 60 mois) chez les enfants dont la mère ne possédait pas de diplôme d'études secondaires. Bien que les auteurs parlent d'un effet positif lié au recours à la garde avant 9 mois, il convient de rappeler ici que seulement 13 % environ des enfants étaient gardés au moment du premier passage de l'ÉLDEQ et que la plupart d'entre eux avaient entre 4 et 5 mois à ce moment. Chez les enfants dont la mère n'avait pas de diplôme d'études secondaires, c'est à peine 10 % qui étaient concernés (soit seulement 2 % de l'ensemble des enfants visés par l'ÉLDEQ⁷). Ces faibles pourcentages sont liés au fait qu'une proportion non négligeable de mères était encore en congé parental à ce moment.

Le nombre d'années d'utilisation d'un mode de garde et ses effets sur l'agressivité

De son côté, Japel (2008) ne remarque pas de lien entre le recours à un mode de garde et l'agressivité physique à la maternelle. Elle a ainsi observé qu'une fois pris en compte le nombre d'années pendant lesquelles les enfants avaient vécu en situation de vulnérabilité (soit lorsque quatre facteurs de risque ou plus sont présents; voir la section *Certaines caractéristiques liées au recours à la garde*), le nombre d'années pendant lesquelles les enfants avaient été gardés n'était pas associé au niveau d'agressivité physique constaté à la maternelle.

Le recours à la garde au préscolaire : positif ou pas?

Il est difficile et même hasardeux de proposer une conclusion générale sur les effets du recours à la garde non parentale sur le développement des enfants visés par l'ÉLDEQ, et ce, d'autant plus que les données concernant la dimension socio-affective, notamment, constituent un terrain fertile et encore peu exploité, d'une part, et que la dimension qualité n'a pu être considérée dans les travaux cités, d'autre part. En paraphrasant Shpancer (2006), on pourrait dire qu'en ce qui a trait aux effets de la garde sur le développement des enfants, les questions sont persistantes, mais les réponses sont évasives. Ainsi, il apparaît important de faire ressortir les résultats parfois contradictoires obtenus dans les différentes études, tant celles rapportées ici que celles dans l'ensemble de la littérature internationale quant aux effets de la garde sur le développement cognitif (voir, entre autres, la revue de littérature de la Société canadienne de pédiatrie, 2009 a) ou socio-affectif des enfants (voir, entre autres, Belsky, 2005; Besemer, 2007; Bigras et Cantin, 2008; Bigras et Japel, 2007; Côté et autres, 2008; Huntsman, 2008).

La diversité des résultats obtenus peut être attribuable à des différences quant aux modes de garde considérés ou à la mesure de leur utilisation (durée, intensité, précocité), aux dimensions du développement évaluées, à la diversité des instruments utilisés, aux variables de confusion considérées, à l'angle d'analyse privilégié et, surtout, à la prise en compte ou non de la qualité des milieux de garde fréquentés par les enfants. Dans l'ensemble, les résultats obtenus jusqu'à maintenant à partir des données de l'ÉLDEQ conjugués à ceux d'autres études longitudinales d'envergure laissent néanmoins croire que les enfants provenant de milieux défavorisés pourraient tirer profit de la fréquentation assidue d'un milieu de garde, à tout le moins, en ce qui a trait à certains aspects de leur développement. Étant donné la qualité variable observée dans les milieux de garde fréquentés par les enfants québécois (Drouin et autres, 2004; Japel, Tremblay et Côté, 2005), des études à grande échelle prenant en compte la qualité seraient toutefois nécessaires pour mieux cerner l'impact de la garde non parentale sur le développement des enfants.

Le portrait et les effets de la fréquentation des services de garde en milieu scolaire (6-8 ans)

Le portrait du recours à la garde

Les données des volets 2004 à 2006 de l'ÉLDEQ permettent de dresser un portrait inédit de la fréquentation des services de garde chez les enfants de la maternelle à la deuxième année du primaire nés au Québec en 1997-1998. Rappelons que les nouvelles dispositions de la politique familiale en matière de services de garde annoncées en 1997 et ayant permis aux parents de bénéficier de services à coûts réduits ont aussi touché les services de garde en milieu scolaire. Par la suite, les taux d'utilisation des services de garde en milieu scolaire n'ont cessé d'augmenter. La figure 4 illustre la croissance des services de garde en milieu scolaire (SGMS) selon les données de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ)⁸. On note ainsi que le nombre de services de garde en milieu scolaire a plus que triplé en vingt ans. Le tableau 3, quant à lui, permet de voir l'évolution des services de garde en milieu scolaire par région. À la suite de la mise en place des nouvelles dispositions de la politique familiale, on constate que l'ensemble des régions du Québec a vu son nombre de services de garde en milieu scolaire augmenter, soit un taux de croissance de 177 % entre 1997-1998 et 2004-2005 pour la couronne périphérique (Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), alors que Montréal affichait un taux de croissance de 15 % pour ces mêmes années. Ce tableau détaillé par région permet d'évaluer l'ampleur du développement qu'ont connu



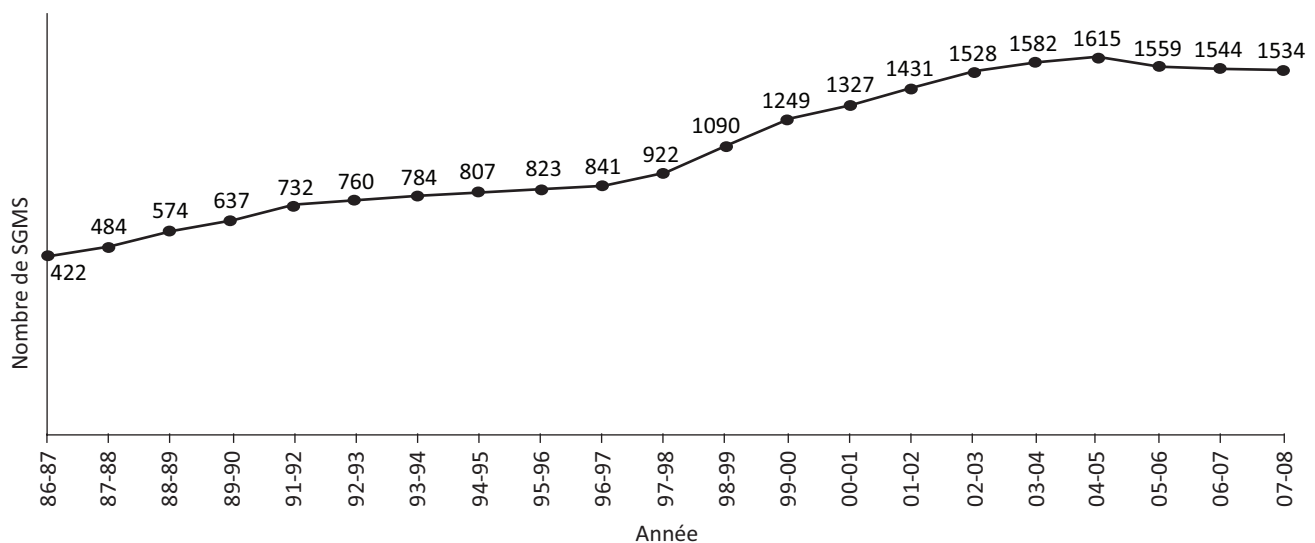
les services de garde dans les régions autres que la région métropolitaine de Montréal grâce, entre autres, au programme de places à contribution réduite dans le milieu scolaire.

Selon les données de l'ÉLDEQ, 47 % des enfants nés au Québec en 1997-1998 auraient fréquenté un milieu de garde scolaire de la maternelle⁹ à la deuxième année du primaire, alors que 14 % d'entre eux n'y auraient jamais eu recours (données non présentées). Une diminution du pourcentage d'enfants fréquentant les services en milieu scolaire est constatée en deuxième année. En effet, ce pourcentage passe de 50 % à 44 % entre la maternelle et la deuxième année (voir figure 5).

Certaines caractéristiques permettent de distinguer les enfants qui fréquentent le service de garde scolaire à chacun de ces trois volets de l'enquête de ceux qui ne le fréquentent pas. Ainsi, les enfants appartenant à un ménage à faible revenu¹⁰ sont moins susceptibles que les autres d'avoir fréquenté un service de garde en milieu scolaire durant l'une ou l'autre des années (maternelle : 39 % c. 53 %; 1^{re} année : 37 % c. 54 %; 2^e année : 27 % c. 49 %) (voir figure 6).

Figure 4

Portrait de la croissance des services de garde en milieu scolaire (SGMS), Québec, de 1986-1987 à 2007-2008



Note : Les données pour l'année 1990-1991 sont manquantes.

Source : Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, *Rapport d'activités 2007-2008*.

Tableau 3
Nombre de services de garde en milieu scolaire en 1997-1998, en 2000-2001 et en 2004-2005 et taux de croissance, par région

Région	Nombre de services de garde			Taux de croissance (%)		
	1997-1998	2000-2001	2004-2005	De 1997-1998 à 2000-2001	De 2000-2001 à 2004-2005	De 1997-1998 à 2004-2005
Région métropolitaine de Montréal	273	302	313	11	4	15
Montréal	273	302	313	11	4	15
Couronne métropolitaine montréalaise	339	512	597	51	17	76
Montérégie	184	277	323	51	17	76
Laurentides	55	100	116	82	16	111
Lanaudière	41	74	79	80	7	93
Laval	59	61	79	3	30	34
Région métropolitaine de Québec	101	114	146	13	28	45
Capitale-Nationale	101	114	146	13	28	45
Couronne des villes intermédiaires	146	301	380	106	26	160
Outaouais	46	74	84	61	14	83
Chaudière-Appalaches	38	67	94	76	40	147
Estrie	36	55	85	53	55	136
Mauricie	17	48	52	182	8	206
Centre-du-Québec	9	57	65	533	14	622
Couronne périphérique	64	119	177	86	49	177
Abitibi-Témiscamingue	14	21	34	50	62	143
Nord-du-Québec	0	3	3	-	0	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	19	39	63	105	62	232
Côte-Nord	12	19	23	58	21	92
Bas-Saint-Laurent	15	26	32	73	23	113
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	11	22	175	100	450
Ensemble du Québec	923	1 348	1 613	46 %	20 %	75 %

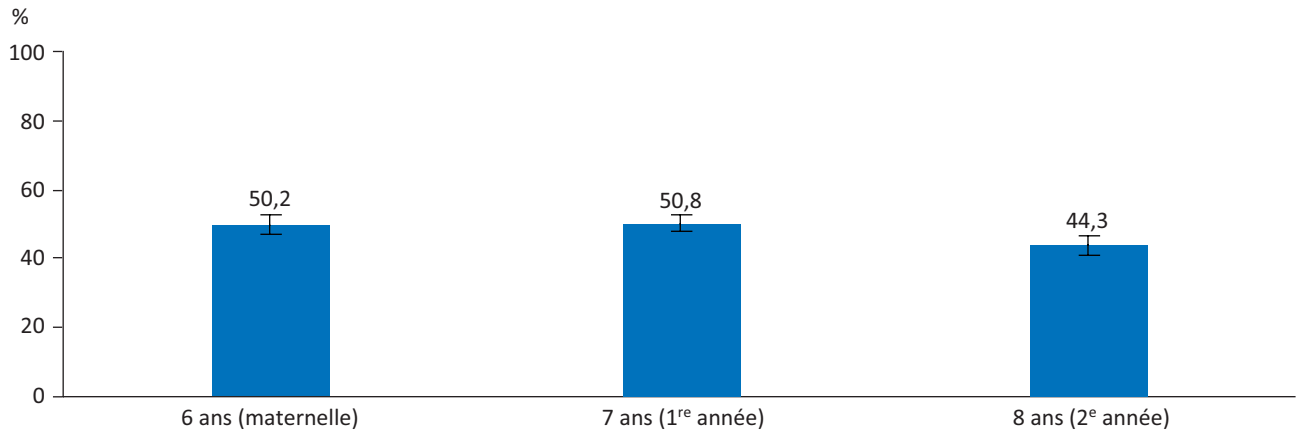
Source : MELS, Déclaration des clientèles scolaires (DCS), tirée de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (2006).

Les résultats vont dans le même sens en ce qui a trait au statut d'emploi des parents ou à leur niveau de scolarité, ces différentes caractéristiques étant fortement associées entre elles. Ainsi, toutes proportions gardées, les enfants dont les deux parents ou le parent seul occupent un emploi sont plus susceptibles d'avoir recours aux services en milieu scolaire lorsque comparés avec les enfants dont le parent seul ou les deux parents sont sans emploi (maternelle : 58 % c. 24 %; 1^{re} année : 58 % c. 26 %; 2^e année : 50 % c. 19 %) (voir tableau A.3 en annexe). C'est également le cas des enfants dont la mère possède un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires comparativement aux enfants dont la mère ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Cela demeure vrai de la maternelle à la deuxième année (voir figure 7).

La fratrie fait aussi partie des facteurs associés à la fréquentation des services de garde en milieu scolaire. En effet, on note que le fait d'avoir au moins deux frères ou sœurs est associé à une moindre utilisation de ces services. De la maternelle à la deuxième année, 64 %, 68 % et 60 % respectivement des enfants n'ayant pas de frères ou sœurs à ce moment ont fréquenté les services de garde en milieu scolaire contre 42 %, 43 % et 36 % des enfants ayant au moins 2 frères ou sœurs (voir tableau A.3 en annexe). On peut penser que les enfants appartenant à une famille plus nombreuse ont soit un frère ou une sœur plus âgés pouvant les garder à la maison ou encore que leur mère est moins souvent présente sur le marché du travail. Lorsqu'il y a plusieurs enfants, il peut aussi s'avérer plus avantageux de payer quelqu'un à domicile pour assurer la garde. On notera que le fait d'être issu d'une famille monoparentale ou biparentale ainsi que le statut d'immigrant de la mère ne sont pas des facteurs liés au recours à la garde en milieu scolaire.

Figure 5

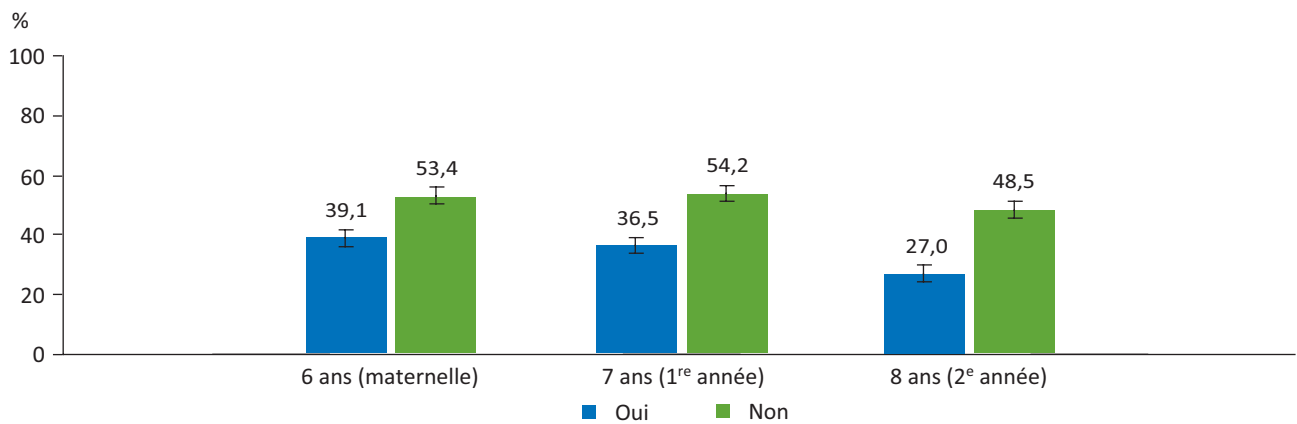
Proportion d'enfants fréquentant un service de garde en milieu scolaire de façon régulière selon l'âge, Québec, de 2004 à 2006



Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Figure 6

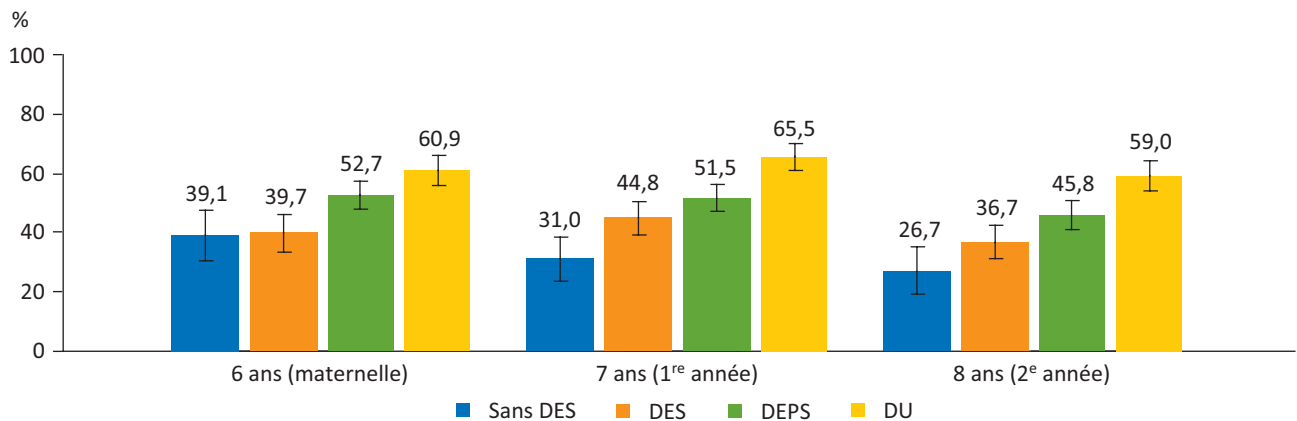
Proportion d'enfants fréquentant un service de garde en milieu scolaire de façon régulière selon l'âge et le fait de vivre ou non dans un ménage à faible revenu, Québec, de 2004 à 2006



Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Figure 7

Proportion d'enfants fréquentant un service de garde en milieu scolaire de façon régulière selon l'âge et le niveau de scolarité de la mère, Québec, de 2004 à 2006



1. DES = Diplôme d'études secondaires; DEPS = Diplôme d'études postsecondaires; DU = Diplôme universitaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

De façon générale, des diverses analyses réalisées à partir des données de l'ÉLDEQ, il ressort que le recours à la garde, tant durant la petite enfance qu'au début du primaire, est étroitement associé aux caractéristiques socioéconomiques des familles. Bien qu'il soit peu surprenant qu'il en soit ainsi, on peut continuer de se questionner sur la faible présence dans les milieux de garde d'une clientèle qui pourrait probablement le plus bénéficier de l'encadrement que ces services proposent, telle une période de travaux scolaires qu'il est obligatoire d'offrir aux enfants fréquentant un service de garde à l'école depuis 1999.

Information complémentaire

Les données de l'ÉLDEQ ne permettent pas de faire de distinction entre les enfants qui fréquentent les services de garde en milieu scolaire uniquement pendant l'heure du dîner, ceux qui utilisent les services de garde de façon sporadique et les utilisateurs réguliers (les enfants qui utilisent généralement les services matin, midi et soir, tous

les jours de la semaine). Toutefois, les données issues des fichiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui sont répertoriées au 30 septembre de chaque année scolaire, peuvent nous renseigner à ce sujet. Le tableau 4 présente la répartition des enfants visés par l'ÉLDEQ selon leur profil de fréquentation d'un service de garde scolaire. On note que la proportion d'enfants se faisant garder de façon régulière diminue entre la maternelle et la deuxième année (61 % c. 54 %) au profit de la surveillance du midi (25 % c. 33 %).

Par ailleurs, les données de l'ÉLDEQ permettent de connaître le nombre d'heures hebdomadaires de fréquentation d'un service de garde scolaire. Pour les enfants d'âge scolaire, la moyenne d'heures passées en service de garde passe de 14 heures environ par semaine à la maternelle à près de 12 heures en première et deuxième année (tableau 5). Cependant, comme on peut le voir à la figure 8, une proportion non négligeable d'enfants, soit entre 18 % et 28 % selon l'année scolaire, s'y retrouve plus de 15 heures par semaine.

Tableau 4
Répartition des enfants¹ qui fréquentent un service de garde scolaire selon leur profil de fréquentation et l'année scolaire, Québec, de 2003 à 2006

	Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année
	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	%		
Garde régulière	60,9	57,5	53,6
Garde sporadique	14,6	14,3	13,5
Surveillance du midi	24,5	28,2	32,8

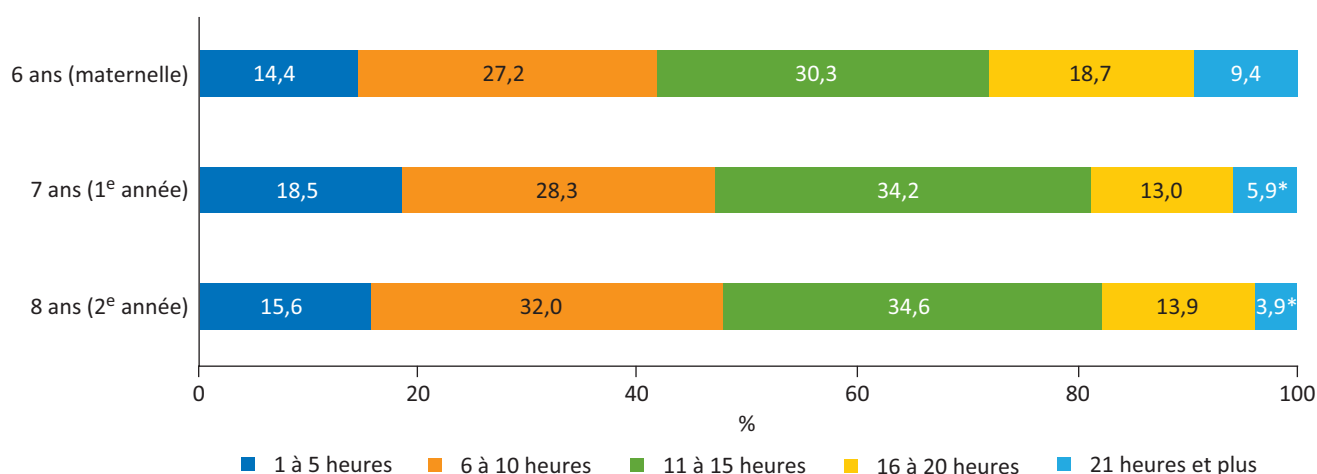
1. Les données présentées ne concernent que les enfants de l'ÉLDEQ; ces résultats ont été obtenus à l'aide d'un couplage de l'information des fichiers de l'ÉLDEQ et du MELS.
Sources : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010* et *Fichier de déclaration des clientèles scolaires* du MELS.

Tableau 5
Nombre moyen d'heures hebdomadaires de garde en milieu scolaire selon l'âge, Québec, de 2004 à 2006

Volet	Année scolaire	Âge ¹	(Minimum – Maximum)	Nombre d'heures de garde hebdomadaires	
				Moyenne	I.C. ²
2004	Maternelle	6 ans	(68 mois – 80 mois)	13,6	13,1-14,2
2005	1 ^{re} année	7 ans	(80 mois – 91 mois)	11,9	11,5-12,4
2006	2 ^e année	8 ans	(92 mois – 103 mois)	11,9	11,4-12,4

1. Correspond à l'âge médian des enfants à chaque volet.
2. Intervalle de confiance à 95 %.
Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Figure 8
Répartition des enfants selon le nombre d'heures hebdomadaires passées à chaque âge dans un service de garde en milieu scolaire, Québec, de 2004 à 2006



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Les effets de la garde en milieu scolaire : un thème de recherche inexploré

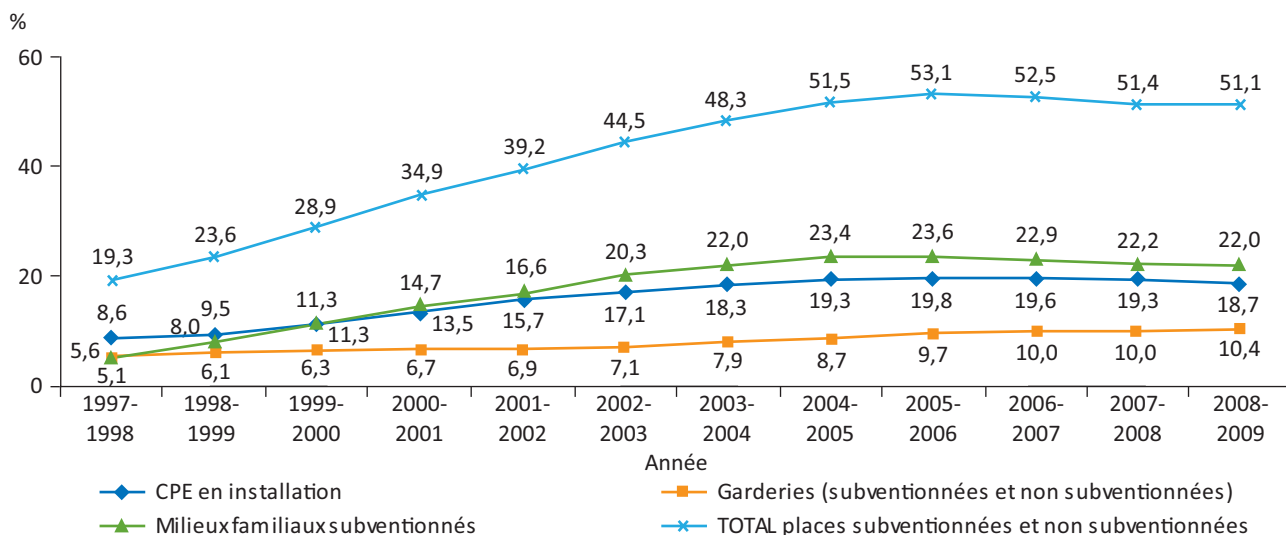
Sur le plan de la recherche, les services de garde en milieu scolaire ont été négligés. Aux États-Unis, certaines études commencent à faire état des liens entre la fréquentation d'un groupe formel après les classes, la réussite scolaire et la délinquance (Kane, 2004; NICHHD, 2004). En fait, les types d'activités ou d'encadrement peuvent varier, mais il semble que la façon dont les jeunes occupent leur temps après les classes est un bon prédicteur de la réussite scolaire et de l'adoption ou non de comportements délinquants (Vandell, Reisner et Pierce, 2007). Pourtant, au Québec, bien que le recours aux services de garde en milieu scolaire ait connu un essor important à la suite des nouvelles dispositions de la politique familiale adoptées en 1997, les effets de la fréquentation de ces services demeurent mal connus. Même le récent rapport Ménard (Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires, 2009) ne fait que peu de place aux recommandations pour les enfants d'âge scolaire. Or, on l'a vu, à l'âge scolaire, les enfants délaissent rapidement les services de garde. Des questions demeurent sans réponse : que font les enfants après la classe? Sont-ils encadrés à la maison? Ces questions en entraînent d'autres, comme : à quel âge un enfant peut-il rester seul à la maison? Quels sont les risques lorsqu'on remarque que les enfants qui sont les moins susceptibles de fréquenter les services de garde à l'école sont issus d'un milieu socioéconomique défavorisé? Certains de ces aspects sont documentés dans l'ÉLDEQ et présentent des pistes d'intérêt pour de futures analyses.

La garde des enfants : un contexte sociopolitique en constante évolution

Les enfants de l'ÉLDEQ, comme nous l'avons vu, ont été admissibles aux services de garde à contribution réduite à partir de l'an 2000. Aussi, faut-il le rappeler, les résultats se rapportent à une période au cours de laquelle les services de garde ont connu une croissance importante, tant au préscolaire qu'au scolaire. Une question intéressante à poser serait celle-ci : si une étude démarrait aujourd'hui, est-ce que les résultats seraient les mêmes? En observant l'offre de services de garde pour l'ensemble du Québec, on remarque qu'elle a considérablement augmenté depuis le début de l'ÉLDEQ (voir figure 9). Par exemple, le taux de places subventionnées et non subventionnées dans les services de garde à l'enfance pour les 0-4 ans est passé de 19 places pour 100 enfants en 1997-1998 à 51 places pour 100 enfants en 2008-2009. En fait, ce sont les services de garde en milieu familial subventionné qui ont connu la plus forte hausse du taux de places offertes entre 1997-1998 et 2005-2006, celui-ci faisant plus que quadrupler entre ces années alors que le taux de places en CPE doublait au cours de la même période. Notons que la garde en milieu familial, subventionnée ou non, répond à un besoin de la part des parents qui déclarent préférer ce mode de garde, particulièrement pour les enfants de moins de 2 ans (Bureau de la statistique, 1999; ISQ, 2001, 2006)¹¹. Comme aucune information sur les milieux familiaux non subventionnés n'est disponible, il n'est pas possible de connaître l'évolution de ce mode de garde. Enfin, on remarquera à la figure 9 qu'à l'exception des garderies (subventionnées et non subventionnées), l'année 2006-2007 semble avoir marqué le début d'une légère baisse du taux de places disponibles dans les services de garde pour les 0-4 ans. Cela coïncide avec l'augmentation du nombre de naissances remarquée dans la province.

Figure 9

Évolution du taux de places subventionnées et non subventionnées disponibles dans les services de garde pour les enfants de 0-4 ans, Québec, de 1997-1998 à 2008-2009¹



1. À l'exclusion des milieux familiaux non subventionnés pour lesquels l'information n'est pas disponible.

Sources : Statistique Canada, *Estimations démographiques*; Rapports annuels de gestion du ministère de la Famille et des Aînés, de 1998-1999 à 2008-2009.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Si une étude longitudinale démarrait aujourd'hui, il ne serait pas possible de présumer les résultats que l'on obtiendrait. L'expérience de l'ÉLDEQ nous indique qu'une attention particulière devrait être portée à la qualité ou au type de garde utilisé, surtout dans un contexte où les places à contribution réduite disponibles en milieu familial régi s'avèrent aussi importantes en pourcentage que celles disponibles dans les CPE. De plus, il ne faut pas oublier les enfants qui sont gardés en milieu familial non régi et pour lesquels nous n'avons pas ou peu de renseignements. À ce propos, on peut ajouter que la bonification des crédits d'impôt provinciaux pour la garde des enfants qui ne sont pas dans des milieux subventionnés (Ministère des finances du Québec, 2009) pourrait accroître le recours à des milieux de garde non régis. En effet, avec cette politique fiscale, les milieux non régis, garderie ou milieu familial, deviennent des alternatives aux milieux régis puisque les coûts avoisinent la contribution à 7 \$ par jour pour bien des familles, une fois le revenu familial et le crédit d'impôt pris en compte. Si cette hypothèse devait se confirmer, un argument de plus pourrait justifier des collectes de données tenant compte de cette nouvelle réalité. Il serait intéressant de se questionner sur les effets qu'auront ces mesures fiscales sur les enfants dans la mesure où des études de la qualité, effectuées au début de la mise en place des services de garde à contribution réduite, soulignaient la qualité préoccupante des milieux non régis (Bigras et Japel, 2007). Enfin, ajoutons que la réforme de la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance* adoptée en 2005 a transformé de façon importante les CPE, entre autres, en transférant la responsabilité de gestion et de soutien des milieux familiaux régis, jusqu'alors assumée par les CPE, vers des bureaux coordonnateurs. Cette réorganisation aurait entraîné la suppression de nombreux postes de conseillères pédagogiques dans le réseau. Les résultats des enquêtes *Grandir en qualité* et *La qualité ça compte!* sur la qualité des milieux familiaux sont antérieurs à l'adoption de cette loi et mériteraient probablement d'être revus.

D'autres changements tels que l'accroissement de la population immigrante depuis la fin des années 1990 (Girard, 2008) revêtent aussi un intérêt certain quant à l'évolution de la garde des enfants au Québec. À cet égard, il importe de souligner que les données de l'ÉLDEQ ne permettent pas d'explorer en profondeur les modalités de garde des enfants selon le pays de naissance des parents. Basées sur une cohorte d'enfants nés au Québec, les données ne permettent pas non plus de tenir compte du recours à la garde chez les enfants arrivés au Québec après leur naissance. À ce sujet, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille publiait, en 2004, une recension des écrits sur l'accueil et l'intégration des enfants immigrants ou de familles immigrantes dans les milieux de garde (Ciceri et autres, 2004). Ce rapport soulignait l'importance de mener davantage de recherches sur le sujet.

La conclusion

En guise de conclusion, on retiendra qu'un ensemble de facteurs doivent être considérés dans l'analyse de la garde des enfants, à l'instar de ce que le modèle écologique de Bronfenbrenner propose. En effet, ce modèle met particulièrement en lumière la complexité des

interactions qui sont susceptibles d'avoir des effets sur le développement de l'enfant, notamment les caractéristiques propres à l'enfant telles que son âge, son tempérament, son sexe, les caractéristiques de la famille telles que le statut socioéconomique, des éléments du contexte tels que le mode de garde, sa qualité, etc. On peut aisément comprendre la difficulté de prendre en compte l'ensemble de ces facteurs dans une seule et même étude ou de dissocier ces éléments afin de distinguer ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un effet sur le développement des enfants. Les résultats obtenus doivent également être interprétés en tenant compte du contexte sociopolitique à l'intérieur duquel ils s'inscrivent, en particulier l'état du système de garde éducatif.

À cet égard, l'ÉLDEQ constitue une source précieuse et unique de données permettant de dresser un portrait du recours à la garde chez les enfants nés au Québec à la fin des années 1990. Comme cette étude s'inscrit dans une période où des changements majeurs ont eu lieu dans l'offre et l'organisation de la garde des enfants ainsi que dans certaines dispositions de la politique familiale (ex. : les congés parentaux), elle peut représenter une base de données unique pour examiner l'évolution du recours à la garde chez les jeunes enfants.

Plus précisément, les données recueillies au cours des huit premiers volets de l'ÉLDEQ ont permis de dresser un portrait de la garde des enfants, tant durant la petite enfance que durant les premières années de fréquentation scolaire. Elles révèlent que les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés sont moins susceptibles de se faire garder, tant durant la période préscolaire que durant la période scolaire. De plus, il ressort que les profils d'utilisation de la garde sont passablement diversifiés, tant en ce qui a trait aux modes de garde utilisés qu'au nombre d'heures de garde par semaine. Bref, les données de l'ÉLDEQ illustrent bien que le fait d'être gardé pour un enfant peut avoir plusieurs significations. Cette diversité de profils mériterait d'être davantage prise en compte dans l'analyse et l'interprétation des effets de la garde sur le développement des enfants.

Pour terminer, soulignons que sans égard aux thèmes de recherche, un élément qui fait consensus au sein de la communauté scientifique est l'importance de la qualité des milieux de garde, tant au cours de la petite enfance qu'à l'âge scolaire. Par services de qualité, on entend généralement des services s'appuyant sur du personnel formé et bien rémunéré, des ratios adulte-enfants adéquats qui respectent les besoins des enfants ainsi qu'un environnement stimulant et sécuritaire, pour ne nommer que ces facteurs. Ce constat conjugué aux résultats de l'ÉLDEQ sur le recours moindre à la garde chez certains enfants suggère que l'amélioration continue des services de garde tout comme le soutien aux parents des enfants de milieux vulnérables qui utilisent peu ou pas ces services constituent des conditions essentielles au développement optimal des enfants québécois.

Annexes

Tableau A.1
Évolution de la politique familiale de 1997 à 2007

Année et volet de l'ÉLDEQ	Âge médian des enfants de l'ÉLDEQ	Évolution de la politique familiale du Québec
1997		<p>Création du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE)</p> <p>Issu d'une fusion du Secrétariat à la famille et de l'Office des services de garde à l'enfance, ce ministère se voit attribuer la responsabilité de la politique familiale.</p> <p>Adoption des nouvelles dispositions de la politique familiale énoncée dans le Livre blanc <i>Les enfants au cœur de nos choix</i>.</p> <p>Les trois grands axes de cette politique sont : le soutien financier aux parents, la garde des enfants et le congé parental.</p> <p>Cette politique comprend, entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en place graduelle de services de garde éducatifs pour la petite enfance et la maternelle à plein temps ainsi que de services de garde en milieu scolaire; 2. Le projet de création d'un régime d'assurance parentale plus généreux que le régime actuel du gouvernement fédéral. <p>En septembre 1997, les enfants âgés de 4 ans sont admissibles à des services de garde à contribution réduite (5 \$).</p> <p>Le congé parental de l'assurance-emploi est d'une durée de 10 semaines.</p>
1998 Volet 1	5 mois	En septembre 1998, les enfants âgés de 3 ans sont admissibles à des services de garde à contribution réduite.
1999 Volet 2	1 ½ an	En septembre 1999, les enfants âgés de 2 ans sont admissibles à des services de garde à contribution réduite.
2000 Volet 3	2 ½ ans	<p>Prolongation de la durée du congé parental de l'assurance-emploi.</p> <p>Le gouvernement fédéral fait passer de 10 à 35 semaines la durée maximale du congé parental de l'assurance-emploi. En tenant compte du congé de maternité, les nouveaux parents peuvent donc bénéficier d'un congé indemnisé pouvant atteindre 50 semaines. L'indemnisation est aussi révisée à la hausse.</p> <p>En septembre 2000, les enfants âgés de moins de 2 ans sont admissibles à des services de garde à contribution réduite.</p>
2001 Volet 4	3 ½ ans	Pas de changements majeurs dans la politique familiale.
2002 Volet 5	4 ans	Pas de changements majeurs dans la politique familiale.
2003 Volet 6	5 ans	<p>Création du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.</p> <p>Issu de la fusion du MFE et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le nouveau ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille est maintenant responsable des questions familiales et de la politique familiale. Toutefois, les aînés ne font pas partie des clientèles cibles de ce ministère et leur responsabilité est transférée à celui de la Santé et des Services sociaux.</p>
2004 Volet 7	6 ans	<p>Augmentation de la contribution exigée des parents pour les frais de garde publique.</p> <p>Les frais de garde dans le réseau québécois des services de garde à la petite enfance et dans les services de garde en milieu scolaire passent de 5 \$ à 7 \$ par jour.</p> <p>Dépôt d'un plan d'action provincial pour les enfants intitulé <i>Un Québec digne de ses enfants</i>.</p> <p>Dans la même optique que la déclaration de l'ONU concernant les droits des enfants, ce plan d'action retient quatre priorités : 1) la santé et le bien-être des enfants; 2) l'accès à des services éducatifs de qualité; 3) la protection contre les mauvais traitements, l'exploitation et la violence et; 4) la création d'un environnement favorable aux enfants.</p>

Tableau A.1 (suite)
Évolution de la politique familiale de 1997 à 2007

Année et volet de l'ÉLDEQ	Âge médian des enfants de l'ÉLDEQ	Évolution de la politique familiale du Québec
2005 Volet 8	7 ans	<p>Création du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.</p> <p>Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille est scindé en deux. C'est le nouveau ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine qui est maintenant responsable des questions familiales et de la politique familiale. Le dossier de l'assurance parentale est toutefois géré par le nouveau ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.</p> <p>Adoption, sous le bâillon, du projet de loi 124 sur les services éducatifs. La réforme de la <i>Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance</i> représente la plus importante transformation des CPE depuis leur création en 1997. La responsabilité de gestion et de soutien des milieux familiaux jusqu'alors assumée par les CPE est transférée vers des bureaux coordonnateurs.</p>
2006 Volet 9	8 ans	<p>Début du programme de congé parental qui fait partie de la politique familiale du Québec. Il est offert aux familles dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale.</p> <p>Par rapport au Programme d'assurance-emploi applicable dans le reste du Canada, le Régime québécois d'assurance parentale est un régime plus accessible, plus souple et plus généreux, permettant aux parents – qu'il s'agisse du père ou de la mère – de demeurer avec leur enfant durant la première année de sa vie.</p> <p>Le régime québécois offre en effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des taux de remplacement du revenu, un maximum de rémunération assurable et une durée de prestations plus généreux; • une couverture des travailleurs autonomes; • des congés exclusifs aux pères; • aucun délai de carence. <p>Le 1^{er} juin 2006, 164 CPE agréés comme bureaux coordonnateurs assument la gestion de la garde en milieu familial.</p> <p>Le transfert de la responsabilité de gestion et de soutien de la garde en milieu familial vers les bureaux coordonnateurs entraîne la suppression de nombreux postes de conseillères pédagogiques dans le réseau.</p> <p>En 2006, selon le nouveau plan de classification, les « responsables des services de garde en milieu scolaire (SGMS) » sont désormais des « techniciennes en service de garde ».</p> <p>L'année 2006 est marquée par l'adoption de la <i>Loi sur l'équité salariale</i>, qui s'applique aussi bien aux éducatrices en CPE qu'aux éducatrices et techniciennes dans les SGMS.</p> <p>Depuis août 2006, le <i>Règlement sur les services de garde éducatifs</i> remplace le <i>Règlement sur les centres de la petite enfance</i> et le <i>Règlement sur les garderies</i>. Désormais, il y a peu de différences entre les règlements d'un CPE et ceux d'une garderie. En ce qui a trait à la qualification du personnel, autant en garderie que dans un CPE, le règlement prévoit qu'au moins les deux tiers du personnel de garde doivent posséder une formation reconnue.</p>
2007 (pas de collecte de données pour l'ÉLDEQ)	9 ans	<p>Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine devient le ministère de la Famille et des Aînés.</p> <p>Les lois et les règlements sur les services de garde à l'enfance relèvent des deux ministères suivants : le ministère de la Famille et des Aînés et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.</p> <p>Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ajoute 90 minutes de classe par semaine au primaire à partir de la rentrée scolaire 2006-2007, ce qui aura pour effet la diminution des heures de travail du personnel éducateur des SGMS et de la période d'accueil des enfants dans les SGMS pour cette année-là et les suivantes. Des données sur la fréquentation d'un SGMS recueillies aux volets 2008 et 2010 de l'ÉLDEQ auprès des parents des enfants en 4^e année et 6^e année du primaire seront analysées ultérieurement.</p>

Sources : Berger, Héroux et Shéridan (2008); Famille en mouvance et dynamique intergénérationnelle (2005).

Annexe A.2

Changements apportés à certaines questions sur la garde durant la période préscolaire (ÉLDEQ, de 1998 à 2003)

Les données sur le recours à la garde sont recueillies à chacun des volets de l'ÉLDEQ à l'aide du *Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse* (QIRI, section CAR).

L'objectif principal de cette section est de recueillir des données de base sur les modalités de garde de l'enfant cible à chacun des volets de l'ÉLDEQ, soit à partir de l'âge d'environ 5 mois. L'information porte donc principalement sur la situation qui existe au moment de chaque collecte.

Plusieurs des questions de cette section sont tirées intégralement de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ), tandis que d'autres questions de cette étude ont été adaptées afin de correspondre à la réalité québécoise. Des questions ont aussi été proposées par des chercheurs ou des professionnels du ministère de la Famille et des Aînés associés au projet.

Dans le but de mieux répondre aux besoins des partenaires de l'ÉLDEQ et pour tenir compte des changements intervenus dans le système de garde éducatif au Québec depuis 1998, des changements ont été apportés à certaines questions.

Garde régulière ou occasionnelle

Comme on peut le voir au tableau A.2, aux volets 1998 et 1999, on interrogeait les parents afin de savoir si oui ou non, ils avaient recours à un mode de garde pour leur enfant *en raison du travail ou des études*. À partir du volet 2000, les parents doivent préciser s'ils ont recours à la garde de façon régulière ou occasionnelle. Seuls les parents des enfants gardés de façon régulière sont ensuite invités à répondre aux questions sur le nombre d'heures hebdomadaires de garde ainsi qu'à celles portant sur les modes de garde utilisés pour leur enfant. Ainsi, à partir du volet 2000, les estimations présentées dans ce fascicule portent seulement sur les enfants gardés de façon régulière. Cette façon de faire a pour effet d'exclure entre 4 % et 6 % d'enfants gardés de façon occasionnelle. En supposant que les enfants gardés aux volets 1998 et 1999 l'étaient pour la plupart de façon régulière, ces exclusions devraient avoir un impact minimal sur la comparabilité des données aux différents âges.

Le motif du recours à la garde

Alors qu'aux trois premiers volets de l'ÉLDEQ (de 1998 à 2000), la collecte des données sur la garde concerne les enfants gardés *en raison du travail ou des études des parents*, à partir de 2001, les questions portent sur le recours à la garde, peu importe le motif. Une question est toutefois ajoutée afin de connaître le *motif principal* du recours à la garde. Le plus souvent, les enfants gardés régulièrement l'étaient en raison du travail ou des études des parents, mais il est possible que des parents en emploi aient invoqué comme motif principal de

garde le développement et la socialisation de l'enfant. Pour cette raison, dans le présent fascicule, les analyses ne sont pas restreintes aux enfants gardés de façon régulière *principalement* en raison du travail ou des études à partir du volet 2001.

Les modes de garde utilisés

À chacun des volets, on questionne les parents sur les différents modes de garde utilisés pour leur enfant. En raison des changements intervenus dans le système de garde éducatif au Québec, les questions suivantes ont dû être reformulées à partir du volet 2000 :

- Volets 1998 et 1999 : « Pendant que vous (et votre conjoint(e)/partenaire) êtes au travail ou aux études avez-vous actuellement recours à : La garde chez quelqu'un d'autre par une personne non apparentée? » « La personne est-elle autorisée par le gouvernement ou agréée par un organisme de garde en milieu familial? »
- Volet 2000 : On ajoute entre parenthèses dans la première question : garde en milieu familial. La deuxième question devient : « Le service de garde assuré par cette personne fait-il partie d'un centre de la petite enfance qui détient un permis du gouvernement du Québec? »
- Volets 1998 et 1999 : « Pendant que vous (et votre conjoint(e)/partenaire) êtes au travail ou aux études avez-vous actuellement recours à : La garde chez quelqu'un d'autre par une personne apparentée? » « La personne est-elle autorisée par le gouvernement ou agréée par un organisme de garde en milieu familial »
- Volet 2000 : La deuxième question devient : « Le service de garde assuré par cette personne fait-il partie d'un centre de la petite enfance qui détient un permis du gouvernement du Québec? »
- Volets 1998 et 1999 : « Avez-vous recours à une garderie (y compris une garderie en milieu de travail)? » « Le programme de garde ou la garderie sont-ils exploités avec ou sans but lucratif (y compris les services subventionnés par le gouvernement)? »
- Volet 2000 : La deuxième question devient : « Le service de garde assuré par cette(ces) personne(s) fait-il partie d'un centre de la petite enfance qui détient un permis du gouvernement du Québec? »

Pour en savoir davantage sur les questions concernant la garde des enfants, se référer au site de l'ÉLDEQ à l'adresse suivante : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca

Tableau A.2

Évolution de la question principale sur le recours à la garde dans l'ÉLDEQ au cours de la période préscolaire, Québec, de 1998 à 2003

Volet (âge médian)	Question du QIRI (section CAR)	Choix de réponse
1998 (5 mois)	Q1A. Avez-vous actuellement recours à une garderie ou à un service de garde pendant que vous (et votre conjoint(e)/partenaire) êtes au travail ou aux études?	OUI NON
1999 (1 ½ an)	Q1A3. Avez-vous actuellement recours à un mode de garde telles une garderie, la garde à votre domicile ou chez quelqu'un d'autre par un(e) gardien(ne) ou une personne apparentée, pendant que vous (et votre conjoint(e)/partenaire) êtes au travail ou aux études?	OUI NON
2000 (2 ½ ans)	Q1A3. Avez-vous actuellement recours à un mode de garde telles une garderie, la garde à votre domicile ou chez quelqu'un d'autre par un(e) gardien(ne) ou une personne apparentée, pendant que vous (et votre conjoint(e)/partenaire) êtes au travail ou aux études?	OUI, DE FAÇON RÉGULIÈRE OUI, À L'OCCASION NON
2001 (3 ½ ans)	Q1A3. Avez-vous actuellement recours à un mode de garde telles une garderie, la garde à votre domicile ou chez quelqu'un d'autre par un(e) gardien(ne) ou une personne apparentée? ¹	OUI, DE FAÇON RÉGULIÈRE OUI, À L'OCCASION NON
2002 (4 ans)	Q1A3. Avez-vous actuellement recours à un mode de garde telles une garderie, la garde à votre domicile ou chez quelqu'un d'autre par un(e) gardien(ne) ou une personne apparentée? ²	OUI, DE FAÇON RÉGULIÈRE OUI, À L'OCCASION NON
2003 (5 ans)	Q1A3. Avez-vous actuellement recours à un mode de garde tels une garderie, un service de garde en milieu scolaire, la garde à votre domicile ou chez quelqu'un d'autre par un(e) gardien(ne) ou une personne apparentée? ²	OUI, DE FAÇON RÉGULIÈRE OUI, À L'OCCASION NON

1. Aux parents qui avaient recours à un mode de garde **de façon régulière** pour leur enfant, on demandait : « Actuellement, pour quel motif principal avez-vous recours à un mode de garde de manière régulière? ». Les choix de réponse étaient : 1) Travail ou études; 2) Bénévolat; 3) Sports/loisirs; 4) Répit/repos; 5) Courses et autres tâches; 6) Obligations familiales; 7) Développement de l'enfant/socialisation; 8) Autres (précisez).

2. Aux parents qui avaient recours à un mode de garde **de façon régulière ou occasionnelle** pour leur enfant, on demandait : « Actuellement, pour quel motif principal avez-vous recours à un mode de garde? ». Les choix de réponse étaient les mêmes qu'au volet 2001.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Tableau A.3
**Proportion d'enfants fréquentant un service de garde en milieu scolaire de façon régulière selon certaines caractéristiques
sociodémographiques, Québec, de 2004 à 2006**

	6 ans (Maternelle)				7 ans (1 ^{re} année)				8 ans (2 ^e année)			
	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	
	%	I. C. ¹	%	I. C. ¹	%	I. C. ¹	%	I. C. ¹	%	I. C. ¹	%	I. C. ¹
Ménage à faible revenu²												
Oui	39,1	32,2-46,0	60,9	54,0-67,8	36,5	29,8-43,3	63,5	56,7-70,2	27,0	20,8-34,0	73,0	66,0-79,2
Non	53,4	50,4-56,4	46,6	43,6-49,6	54,2	51,4-57,0	45,8	43,0-48,6	48,5	45,4-51,6	51,5	48,4-54,6
Niveau de scolarité de la mère												
Sans diplôme d'études secondaires	39,1	30,5-47,6	60,9	52,4-69,5	31,0	23,7-38,4	69,0	61,6-76,3	26,7	19,2-35,3	73,3	64,7-80,8
Diplôme d'études secondaires	39,7	33,5-46,0	60,3	54,0-66,5	44,8	39,2-50,4	55,2	49,6-60,8	36,7	31,0-42,3	63,3	57,7-69,0
Diplôme d'études post-secondaires (sauf université)	52,7	48,0-57,4	47,3	42,6-52,0	51,5	47,1-56,0	48,5	44,0-52,9	45,8	40,8-50,8	54,2	49,2-59,2
Diplôme universitaire	60,9	55,8-65,9	39,1	34,1-44,2	65,5	61,0-70,0	34,5	30,0-39,0	59,0	53,9-64,1	41,0	35,9-46,1
Statut d'immigrante de la mère												
Née au Canada	51,3	48,5-54,1	48,7	45,9-51,5	50,5	47,9-53,0	49,5	47,0-52,1	44,7	41,8-47,7	55,3	52,3-58,2
Immigrante	44,6	34,9-54,3	55,4	45,7-65,1	52,4	43,4-61,4	47,6	38,6-56,6	42,5	32,8-52,2	57,5	47,8-67,2
Nombre de frères et sœurs présents dans le ménage												
Aucun	63,8	56,2-71,5	36,2	28,5-43,8	68,2	60,9-75,4	31,8	24,6-39,1	59,6	50,3-68,9	40,4	31,1-49,7
1	54,6	50,6-58,7	45,4	41,3-49,4	54,4	50,8-57,9	45,6	42,1-49,2	48,5	44,5-52,5	51,5	47,5-55,5
2	41,5	35,9-47,1	58,5	52,9-64,1	43,0	37,9-48,1	57,0	51,9-62,1	35,5	30,4-40,6	64,5	59,4-69,6
3 et plus	29,8*	20,4-40,6	70,2	59,4-79,6	30,8	22,5-39,1	69,2	60,9-77,5	28,8	21,1-37,5	71,2	62,5-78,9
Type de ménage												
Biparental	49,3	46,1-52,5	50,7	47,5-53,9	49,3	46,5-52,0	50,7	48,0-53,5	42,9	39,8-46,0	57,1	54,0-60,2
Monoparental	54,8	47,4-62,2	45,2	37,8-52,6	58,6	52,1-65,1	41,4	34,9-47,9	52,5	45,3-59,7	47,5	40,3-54,7
Activité des parents (12 derniers mois)												
Le parent seul ou les deux parents ont travaillé	58,0	54,8-61,1	42,0	38,9-45,2	57,9	55,0-60,8	42,1	39,2-45,0	50,6	47,4-53,8	49,4	46,2-52,6
Aucun parent ou un seul parent de famille biparentale a travaillé	23,9	18,1-29,7	76,1	70,3-81,9	26,2	20,8-31,7	73,8	68,3-79,2	18,7*	12,8-25,9	81,3	74,1-87,2

1. Intervalle de confiance à 95 %.

2. D'après les seuils de faible revenu avant impôt établis par Statistique Canada selon la taille de la famille et la taille de la région de résidence.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Notes

1. Claudine Giguère et Hélène Desrosiers sont respectivement agente de recherche et coordonnatrice à la Direction des enquêtes longitudinales et sociales de l'Institut de la statistique du Québec.
 2. La collecte des données et les travaux de l'enquête *La qualité, ça compte!* étaient sous l'entière responsabilité du GRIP.
 3. La grille d'évaluation SACERS (Harms, Vineberg-Jacobs et Romano-White, 1996) ou sa version québécoise « Échelle d'évaluation : environnement de garde scolaire » (Harms, Vineberg-Jacobs et Romano-White, 1998) est la référence scientifique actuelle en matière d'évaluation des services de garde en milieu scolaire au Québec.
 4. Comme le mentionnaient les auteures à ce moment, ce résultat pourrait être attribuable notamment « au fait qu'en vertu de la politique familiale québécoise, les familles à faible revenu peuvent bénéficier d'une réduction ou d'une exemption de leurs frais de garde à contribution réduite, un incitatif direct à l'utilisation de ces services ».
 5. Pour plus d'information sur la dimension physique, le lecteur peut se référer à la partie B du récent document de principe de la Société canadienne de pédiatrie (2009 b), qui présente une recension des écrits au sujet des répercussions de la fréquentation des services de garde sur les blessures et les infections chez les enfants.
 6. Il est à noter que les études réalisées à partir des données de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ) aboutissent à des résultats contradictoires en ce qui a trait à l'effet du recours à la garde sur l'acquisition du vocabulaire chez les enfants canadiens (Gagné, 2003; Geoffroy et autres, 2007; Lefebvre et Merrigan, 2000). Alors que Geoffroy et autres (2007) notent que le recours à un mode de garde peut favoriser l'acquisition du vocabulaire chez les enfants de milieu socioéconomique défavorisé, d'autres travaux (Gagné, 2003; Lefebvre et Merrigan, 2000) n'ont pas été en mesure de déceler d'effets protecteurs des modalités de garde ou d'éducation préscolaire sur l'acquisition du vocabulaire des enfants canadiens, et cela qu'ils soient ou non vulnérables sur le plan socioéconomique. Gagné (2003) observe qu'en ce qui concerne l'EVIP, le fait de fréquenter un service de garde pourrait même avoir un effet légèrement négatif chez les enfants dont la mère a des compétences parentales supérieures à la moyenne et un niveau de scolarité plus élevé.
 7. Calculs de l'ISQ.
 8. Selon l'ASGEMSQ, ces données peuvent différer légèrement de celles produites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport car la définition de ce que constitue un service de garde en milieu scolaire n'est pas la même pour les deux organisations.
- Le rapport annuel intitulé « Rapport d'activités 2008/2009 » est disponible auprès de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ) – <http://www.asgemsq.qc.ca/qui-sommes-nous/rapport-annuel.html> — (514) 334-4653.
9. La maternelle est accessible aux enfants de 4 ans issus de milieux socioéconomiques défavorisés ainsi qu'aux enfants présentant un handicap. Les services de garde en milieu scolaire desservent aussi ces clientèles. Les données de l'ÉLDEQ ne permettent pas de dresser un portrait représentatif de ces clientèles spécifiques.
 10. D'après les seuils de faible revenu avant impôt établis par Statistique Canada selon la taille de la famille et la taille de la région de résidence.
 11. À noter qu'une question sur les préférences des parents en matière de garde a été introduite dans l'ÉLDEQ seulement lorsque les enfants avaient 2 ½ ans.

Bibliographie

- BELSKY, J. (2005). « Les services à la petite enfance et leurs impacts sur les jeunes enfants (0-2 ans), édition révisée », dans : R. E. Tremblay, R. G. Barr et RDeV. Peters (éd.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, Montréal, Québec, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, p. 1-7. [En ligne] : http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BelskyFRxp_rev-Services.pdf (page consultée le 26 novembre 2009).
- BELSKY, J. (1988). « Infant day care and socioemotional development: The United States », *Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, vol. 29, n° 4, p. 397-406.
- BERGER, D., L. HÉROUX et D. SHÉRIDAN (2008). *L'éducation à l'enfance : Une voie professionnelle à découvrir*, Édition révisée, Montréal, Gaëtan Morin/Chenelière Éducation, 293 p.
- BESEMER, S. (2007). *The relationship between the quantity of non-parental child care, family factors and children's aggression*, mémoire de maîtrise, Vrije Universiteit Amsterdam en collaboration avec l'Institute of Criminology, University of Cambridge, 35 p.
- BIGRAS, N., et G. CANTIN (dir.) (2008). *Les services de garde éducatifs à la petite enfance du Québec. Recherches, réflexions et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 225 p.
- BIGRAS, N., et C. JAPÉL (2007). *La qualité dans nos services de garde éducatifs à la petite enfance. La définir, la comprendre et la soutenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Éducation à la petite enfance », 210 p.
- BRONFENBRENNER, U. (1979). *The Ecology of Human Development*, Cambridge, Harvard University press, 348 p.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1999). *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde. Rapport d'analyses descriptives*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 312 p.
- CAPUANO, F., M. BIGRAS, M. GAUTHIER, S. NORMANDEAU, M.-J. LETARTE et S. PARENT (2001). « L'impact de la fréquentation préscolaire sur la préparation scolaire des enfants à risque de manifester des problèmes de comportement et d'apprentissage à l'école », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 27, n° 1, p. 195-228. [En ligne] : <http://id.erudit.org/iderudit/000314ar> (page consultée le 27 novembre 2009).
- CICERI, C., M. MCANDREW et A. BOURGUIGNON (2004). *L'accueil et l'intégration des enfants immigrants ou de familles immigrantes dans les services de garde : recension des écrits au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés*, Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 76 p. [En ligne] : www.mfa.gouv.qc.ca/fr/.../SF_accueil_integration_enfants_immigrants.pdf (page consultée le 27 novembre 2009).
- COLLET, J. P., P. BURTIN, M. S. KRAMER, D. FLORET, N. BOSSARD et T. DUCRUET (1994). « Type of Day-Care Setting and Risk of Repeated Infections », *Pediatrics*, vol. 94, n° 6, p. 997-999.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2006). *Les services de garde en milieu scolaire : Inscrire la qualité au cœur des priorités. Avis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 140 p. [En ligne] : <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0452.pdf> (page consultée le 27 octobre 2009).
- CÔTÉ, S. M., A. I. BERGE, M.-C. GEOFFROY, M. RUTTER et R. E. TREMBLAY (2008). « Nonmaternal Care in Infancy and Emotional/Behavioral Difficulties at 4 Years Old: Moderation by Family Risk Characteristics », *Developmental Psychology*, vol. 44, n° 1, p. 155-168.
- CÔTÉ, S. M., M. BOIVIN, D. S. NAGIN, C. JAPÉL, Q. XU, M. ZOCCOLILLO, M. JUNGER et R. E. TREMBLAY (2007). « The Role of Maternal Education and Nonmaternal Care Services in the Prevention of Children's Physical Aggression Problems », *Archives of general psychiatry*, vol. 64, n° 11, p. 1305-1312.
- DESROSIERS, H., et A. DUCHARME (2008). *Poverty, Child Health, and Cognitive Development at Age 6: Some results from the Québec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD-Canada)*, affiche présentée au 20th Biennial ISSBD Meeting, Wurzburg (Allemagne), 15 juillet. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/publications/colloque/wurzburg.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- DESROSIERS, H., et A. DUCHARME (2006). « Commencer l'école du bon pied. Facteurs associés à l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 4, fascicule 1, 16 p. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- DESROSIERS, H., L. GINGRAS, G. NEILL et N. VACHON (2004). « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 2, 12 p. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- DROUIN, C., N. BIGRAS, C. FOURNIER, H. DESROSIERS et S. BERNARD (2004). *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 597 p. [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/grandir_qualite_pdf.htm (page consultée le 27 novembre 2009).

- DUBOIS, L., et M. GIRARD (2005). « Breast-feeding, day-care attendance and the frequency of antibiotic treatments from 1.5 to 5 years: a population-based longitudinal study in Canada », *Social Science and Medicine*, vol. 60, n° 9, p. 2035-2044.
- DUBOIS, L., et M. GIRARD (2002). « Évolution des comportements et des pratiques alimentaires », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 5, 58 p. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- FAMILLE EN MOUVANCE ET DYNAMIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE (2005). *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable*, Fiches synthèses de transfert de connaissances. [En ligne] : <http://partenariat-familles.inrs-ucs.uquebec.ca/Publications.asp?rub=contrib1> (page consultée le 25 janvier avril 2009).
- GAGNÉ, L. (2003). *Travail des parents, recours à des services de garde et résultats cognitifs des jeunes enfants*, Ottawa, Statistique Canada, no 89-594-XIF au catalogue, 38 p. [En ligne] : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/89-594-X/89-594-XIF.html> (page consultée le 27 novembre 2009).
- GEOFFROY, M.-C. (2009). *Le rôle de la garde non maternelle sur le développement cognitif et la sécrétion cortisolique des enfants : Investigations longitudinales populationnelles et méta-analytiques*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département de psychologie.
- GEOFFROY, M.-C., S. M. CÔTÉ, A. I. H. BERGE, F. LAROCHE, J. R. SÉGUIN et M. RUTTER (2007). « Association between nonmaternal care in the first year of life and children's receptive language skills prior to school entry: the moderating role of socioeconomic status », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 48, n° 5, p. 490-497.
- GIRARD, C. (2008). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 79 p. [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/bilan_demo_pdf.htm (page consultée le 27 novembre 2009).
- GRUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC (2009). *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, 80 p. [En ligne] : <http://www.infobourg.com/data/fichiers/306/Savoir%20pour%20pouvoir%20finale.pdf> (page consultée le 29 octobre 2009).
- HARMS, T., E. VINEBERG-JACOBS et D. ROMANO-WHITE (1998). *Échelle d'évaluation : environnement de garde scolaire*. Traduction de Madeleine Baillargeon, Joane Veilleux et Hélène Larouche, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 60 p.
- HARMS, T., E. VINEBERG-JACOBS et D. ROMANO-WHITE (1996). *School-Age Care Environment Rating Scale*, New York, Teachers College Press, 40 p.
- HUNTSMAN, L. (2008). *Determinants of quality in child care: A review of the research evidence*, Ashfield, Centre for Parenting & Research Service System Development Division, NSW Department of Community Services. [En ligne] : http://www.community.nsw.gov.au/docswr/_assets/main/documents/research_quality-childcare.pdf (page consultée le 27 octobre 2009).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006). *Rapport descriptif et méthodologique : Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2004, Tome 1*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 372 p. [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/service_garde2004_pdf.htm (page consultée le 27 novembre 2009).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001). *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs (sans les annexes)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 106 p. [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/hors-col/service_garde0109_pdf.htm (page consultée le 27 novembre 2009).
- JAPEL, C. (à paraître). *Données préliminaires de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ)*.
- JAPEL, C. (2008). « Risques, vulnérabilité et adaptation. Les enfants à risque au Québec », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 8, 46 p. [En ligne] : www.irpp.org/fr/choices/archive/vol14no8.pdf (page consultée le 27 novembre 2009).
- JAPEL, C., R. E. TREMBLAY et S. CÔTÉ (2005). « La qualité, ça compte! Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde », *Choix IRPP*, vol. 11, n° 4, 46 p. [En ligne] : www.irpp.org/fr/choices/archive/vol11no4.pdf (page consultée le 27 novembre 2009).
- KANE, T. J. (2004). *The Impact of After-School Programs: Interpreting the Results of Four Recent Evaluations*, Working paper of the William T. Grant Foundation, 32 p. [En ligne] : http://www.issuelab.org/research/impact_of_after_school_programs_interpreting_the_results_of_four_recent_evaluations (page consultée le 1er décembre 2009).
- LEFEBVRE, P., et P. MERRIGAN (2000). « The Effect of Childcare and Early Education Arrangements on Developmental Outcomes of Young Children », *Cahier de recherche CREFE*, n° 119, Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques, 38 p. [En ligne] : <http://www.unites.uqam.ca/eco/CREFE/cahiers/cah119.pdf> (page consultée le 27 novembre 2009).
- LEFEBVRE, P., et P. MERRIGAN (1998). *Les antécédents familiaux, le revenu familial, le travail de la mère et le développement de l'enfant*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Politique stratégique, W-98-7F, 55 p. [En ligne] : <http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/1998-002345/page01.shtml> (page consultée le 27 novembre 2009).

- MINISTÈRE DE LA FAMILLE et DES ÂÎNÉS (2007). *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec, mise à jour*, Québec, Gouvernement du Québec, 96 p. [En ligne] : http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf (page consultée le 26 octobre 2009).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS), et INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) (2007). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, Riche de tous nos enfants : la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, Gouvernement du Québec, 163 p. [En ligne] : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/961885cb24e4e9fd85256b1e00641a29/9c0ddc879f714b0585257399006ef57b?OpenDocument> (page consultée le 27 novembre 2009).
- MINISTÈRE DES FINANCES (2009). *Budget 2009-2010, renseignements additionnels sur les mesures du budget*, Québec, Gouvernement du Québec, 132 p. [En ligne] : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2009-2010/fr/documents/index.asp> (page consultée le 1^{er} décembre 2009).
- MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (1997). *Nouvelles dispositions de la politique familiale. Les enfants au cœur de nos choix*, Québec, Gouvernement du Québec, 40 p.
- NICHD EARLY CHILD CARE RESEARCH NETWORK (2004). « Are child developmental outcomes related to before- and after-school care arrangements? Results from the NICHD Study of Early Child Care », *Child Development*, 75, n° 1, p. 280-295.
- PALACIO-QUENTIN, E., et R. CODERRE (1999). *Les services de garde à l'enfance. Influences des différents types de garde sur le développement de l'enfant*, rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 15 avril.
- PAQUET, G., et D. HAMEL (2005). « Des alliés pour la santé des tout-petits vivant au bas de l'échelle sociale », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 4, 16 p. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- PAQUET, G., et D. HAMEL (2003). « Conditions socioéconomiques et santé, section II - Inégalités sociales et santé des tout-petits : à la recherche des facteurs protecteurs », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 3, p47-78. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- PEISNER-FEINBERG, E. S. (2004). « Services à la petite enfance et impacts sur le développement des jeunes enfants », dans : R. E. TREMBLAY, R. G. BARR ET RDEV. PETERS (éd.), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, Montréal, Québec, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, p. 1-8. [En ligne] : <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/Peisner-FeinbergFRxp.pdf> (page consultée le 12 avril 2009).
- PRESSER, H. (1988). « Place of Child Care and Medicated Respiratory Illness Among Young American Children », *Journal of Marriage and The Family*, vol. 50, p. 995-1005.
- ROCHETTE, M., et J. DESLAURIERS (2003). « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 10, 67 p. [En ligne] : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- SHPANCER, N. (2006). « The effects of daycare: Persistent questions, elusive answers », *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 21, n° 2, p. 227-237.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2009a). « Les répercussions de la fréquentation des services de garde sur la santé des enfants. Partie A : Les tendances canadiennes des issues du comportement et du développement sur les enfants en service de garde », *Paediatrics and Child Health*, vol. 13, n° 10, p. 869-874. [En ligne] : <http://www.cps.ca/francais/enonces/cp/cp08-02.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2009b). « Les répercussions de la fréquentation des services de garde sur la santé des enfants. Partie B : Les blessures et les infections », *Paediatrics and Child Health*, vol. 14, n° 1, p. 44-48. [En ligne] : <http://www.cps.ca/francais/enonces/CP/CP2009-01.htm> (page consultée le 27 novembre 2009).
- TÉTREAU, K., H. DESROSIERS et J.-F. CARDIN (2009). « Children's Health Prior to School Entry and Reading Skills in the First Year of Primary School: Identifying Protective Factors », affiche présentée à la 7^e conférence nationale du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR) *La santé au cours de la vie*, London, University of Western Ontario, 15 et 16 octobre. [En ligne] : http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/publications/colloque/conf_an_crdcn.htm (page consultée le 27 novembre 2009).
- TREMBLAY, R. E. (2008). « Développement de l'agressivité physique depuis la jeune enfance jusqu'à l'âge adulte », dans : *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, Montréal, Québec, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, p. 1-7. [En ligne] : http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/TremblayFRxp_rev.pdf (page consultée le 27 novembre 2009).
- TREMBLAY, R. E., J. GERVAIS et A. PETITCLERC (2008). *Prévenir la violence par l'apprentissage à la petite enfance*, Montréal, Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 32 p.
- VENDELL, D. L., E. R. REISNER et K. M. PIERCE (2007). *Outcomes Linked to High-Quality Afterschool Programs: Longitudinal Findings from the Study of Promising Afterschool Programs*, Irvine, University of California, Madison, University of Wisconsin, Washington, DC., Policy Studies Associates, 9 p. [En ligne] : <http://www.policystudies.com/studies/youth/Promising%20Practices.html> (page consultée le 1^{er} décembre 2009).

La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) est produite par la Direction des enquêtes longitudinales et sociales.

Coordonnatrice :

Hélène Desrosiers, Programme d'analyse et de valorisation des données longitudinales

Assistée de :

Claudine Giguère

Direction des enquêtes longitudinales et sociales :

Bertrand Perron

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) sont disponibles sur le site Web de l'ÉLDEQ (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Publications ». Il est aussi possible de contacter la coordonnatrice au 514 873-4749 ou au 1 877 677-2087 (sans frais pour les personnes de l'extérieur de Montréal).

Citation suggérée : GIGUÈRE, Claudine, et Hélène DESROSIERS (2010). « Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement des enfants », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010) – *De la naissance à 8 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1.

Avec la collaboration de Valeriu Dumitru, Direction des enquêtes longitudinales et sociales, Institut de la statistique du Québec.

Relecteurs : Nathalie Bolduc, Marie-Patricia Gagné et Sabin Tremblay, Direction de la recherche et du développement des politiques/
Hélène Fullum, Direction de la coordination et du soutien aux opérations, Ministère de la Famille et des Aînés
Christa Japel, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal.

La version anglaise de ce fascicule est disponible sous le titre "Child Care from Birth to Eight Years of Age: Its Use and Influence on Child Development", in *Québec Longitudinal Study of Child Development* (QLSCD 1998-2010) – *From Birth to 8 Years of Age*, Vol. 5, Fascicule 1.

Les partenaires ou subventionnaires de l'ÉLDEQ 1998-2010 sont :

- le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)
- le ministère de la Famille et des Aînés (MFA)
- la Fondation Lucie et André Chagnon
- l'Institut de la statistique du Québec
- l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA)
- la Fondation Molson
- la National Science Foundation (NSF des É.-U.)
- le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)
- le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
- le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)
- le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)
- le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (Université de Montréal)
- le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) (Université de Montréal, Université Laval et Université McGill)
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Valorisation-Recherche Québec (VRQ)
- les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Québec en forme
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)
- Santé Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-58850-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-58851-1 (PDF)



Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100% de fibres postconsommation.